

3, 2, 1, 100
5 Beaver Hall Square



PRIX COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 23 février 1917

Vol. XXX—No 8

Il est avantageux de vendre les articles les mieux connus

JAP-A-LAC-- *Le meilleur vernis-teinture et le meilleur émail.*

ALABASTINE-- *Les teintures murales les plus annoncées.*

VERT LUCAS-- *Le Vert modèle de l'univers.*

PEINTURE CROWN DIAMOND-- *Fabriquée et vendue dans le Québec depuis 1842.*

Toutes ces peintures sont l'objet d'une grande publicité et sont connues de vos clients depuis des années. Elles sont faciles à vendre. Vous êtes sûr de leur qualité et la marge de bénéfices est large.

Demandez par écrit les prix et les détails pour les plans de la grande campagne de publicité de 1917 qui se rapporte à ces lignes.

McARTHUR, IRWIN, LIMITED
MONTREAL ESTABLISHED 1842 TORONTO

Passez De l'Autre Côté

du comptoir où se tient votre cliente et essayez de vous juger comme **elle** vous juge vous-même lorsque vous la poussez à accepter une substitution de produit à la place de celui qu'elle vous demande, et que vous ne vous trouverez pas avoir à portée de la main quelque chose de "tout aussi bon".

Cette femme n'est pas folle: lorsqu'elle vous demandait les

ESSENCES CULINAIRES DE JONAS

elle savait **exactement ce qu'elle voulait**. Il y a dix à parier contre un que, la prochaine fois, elle ira faire ses achats chez l'épicier qui lui livre exactement ce qu'elle demande. **C'est une erreur de votre part que de pratiquer la substitution.**

Elle sait que les essences faibles, falsifiées sont les extraits les plus dispendieux qu'elle puisse acheter—quand il ne s'agirait pour elle que de l'économie de son temps, sans parler de la perte d'une fournée de pâtisserie. Les essences absolument pures, d'une grande force, d'un arôme riche et délicat sont les plus économiques à vendre pour vous: à acheter pour elle. Quarante et quelques années d'expérience dans la manufacture d'Essences Culinaires prouvent que les essences de Jonas sont **les meilleures à toute épreuve**. "Placez-vous de l'autre côté du comptoir," s'il vous plaît — lorsque vous essaieriez de faire de la substitution.

HENRI JONAS & CIE

Maison fondée en 1872.

173 à 177 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

Trois Fèves font 3c de Profit Voici comment

Ouvrez une boîte de Fèves Simcoe (assaisonnées Sauce Poivrade) dans un grand bol, et couvrez le bol d'une assiette en plaçant une fourchette sur l'assiette.

Ensuite—

Lorsqu'un client entre dans votre magasin, placez trois fèves sur un morceau de biscuit et laissez le client les goûter.

Le Résultat—

Une vente de Fèves Simcoe —3c ou plus de profit pour vous. Essayez cela; vos clients apprécieront ce don.



Simples ou Sauce Tomate, Sauce Poivrade ou au Lard.

Dominion Cannery

Limited

Hamilton (Canada)

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ¼ liv. et de ½ liv., boîte de 12 liv., par liv. 0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 liv. 0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 lbs. . 0.31

Caracas Tablets, Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .1.25

Caracas Tablets, cartons 5c. 20 cartons par boîte la boîte . 0.55

Caracas Assortis, 33 paq. par boîte, la boîte. 1.00



REGISTERED TRADE-MARK

Chocolat sucré "Diamond", pain de 1-6 de liv., boîtes de 6 liv. la liv. 0.24

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre 0.23

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre 0.36

Les prix ci-dessus son F.O.F., Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie La doz. "XXX" (Etiquette rouge) pnts.

3 lbs. 2.20

Pnts de 6 lbs. 4.80

Superb, pnts de 3 lbs. 2.00

Pnts de 6 liv. 3.90

Crescent, pnts de 3 lbs. 2.10

Pnts de 6 lbs. 4.10

Buckwheat, pnts. de 1½ liv. . . 1.00

— — — 3 liv. . . 2.20

— — — 6 liv. . . 4.30

Griddle Cake, pnts de 3 lbs. . . 2.20

Pnts de 6 lbs. 4.30

Pancake, pnts de 1½ liv. . . . 1.00

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou 2 doz. de 3 liv., à 20c. chaque.

La pleine valeur est remboursée pour Caisses retournées complètes et en bon état seulement.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,
Montréal.
"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb. c-s 30 lbs., la livre 0.37

— — — ½ lb. 0.37

c-s 30 lbs., la livre 0.37

— — — ¼ lb. 0.38

lb., c-s 29¼ liv., la livre 0.38

Etiquette Argent pq. de 1 liv. c-s 30 livres, la livre 0.44

— — — ½ liv. 0.44

c-s 30 livres, la livre 0.44

— — — ¼ liv. 0.44

c-s 29¼ livres, la livre . . . 0.45

"PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non coloré. Etiquette Rouge, paquets de 1 lb., c-s 30 livres, la livre 0.37

— — — ½ liv., 0.37

c-s 30 livres, la livre 0.37

— — — ¼ liv., 0.38

c-s 29¼ livres, la livre 0.38

Etiquette Argent, pq. de 1 liv., c-s 30 livres, la livre 0.44

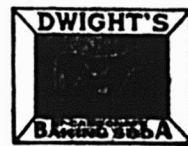
— — — ½ liv., 0.44

c-s 30 livres, la livre 0.44

— — — ¼ liv., 0.45

c-s 29¼ livres, la livre 0.45

CHURCH & DWIGHT
Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisses de 96 paquets de 5c. \$3.20

Caisse de 60 paquets de 1 liv. 3.20

— 120 — ¼ liv. 3.40

— 30 — 1 liv. 3.30

et 60 paq. mélangés, ½ liv. . . 3.30

W. CLARK, LIMITED

Montréal.

Conserves La doz.

Corned Beef Compressé . ½s. 2.00

— — — 1s. 3.10

— — — 2s. 7.00

— — — 6s. 25.00

Recommandez le Soda "Cow Brand" à la Ménagère



que ce soit une ménagère depuis nombre de lunes ou de quelques lunes seulement, elle appréciera la qualité fiable absolue de ce fameux soda. Il est pur, de grande force et est le grand favori des cuisinières partout.

Emmagasinez-en—Votre marchand en gros en a.

CHURCH & DWIGHT
Manufacturiers
MONTREAL

Quand vous vendez les

57 Variétés

de

PRODUITS ALIMENTAIRES PURS

de

HEINZ

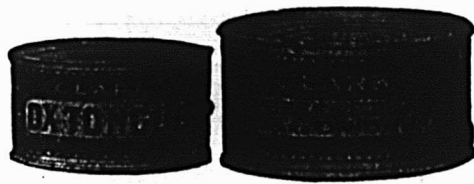
Vous donnez à vos clients des marchandises faites au Canada avec des Produits Canadiens par des Employés Canadiens.

H. J. HEINZ COMPANY

Usine Canadienne: Leamington(Ontario)
Entrepôts: Toronto et Montréal



Corned Beef Compressé	14s.	60.00
Roast	½s.	2.00
—	1s.	3.10
—	2s.	7.00
—	6s.	22.00
Boeuf bouilli	1s.	3.10
—	2s.	7.00



Boeuf bouilli	6s.	22.00
Veau en gelée	½s.	2.00
—	1s.	2.00

Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse.	la douz.	0.90
do, 48 liv., 4 douz., la douz.	la douz.	1.15
do, grosses boîtes, 42 liv., 4 douz., ..	la douz.	1.85
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz., ..	la douz.	2.45
— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 liv.	la douz.	1.80
— au lard, grandeur 1½		
Sauce Chili, la douzaine		1.75
— Tomates, la douzaine		1.75
Sans sauce la douzaine		1.45
Pieds de cochons sans os	1s.	2.75
—	2s.	5.50
Boeuf fumé en tranches, boîtes de ferblanc	½s.	1.85
—	1s.	2.80
— pots		
en verre	¼s.	1.50

Boeuf fumé en tranches, pots en verre	½s.	2.25
— en verre	1s.	3.25
Langue, jambon et pâté de veau	¼s.	1.50
Jambon et pâté de veau	¼s.	1.45
Vielandes en pots épiciées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier	¼s.	0.50
— en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier	¼s.	1.00
— de verre, poulet, jambon, langue	¼s.	



Langues	¼s.	
— de boeuf, boîtes en fer-blanc	½s.	3.50
—	1s.	6.25
—	1½s.	9.50
—	2s.	13.00
— en pots de verre	1s.	

— de boeuf pots de verre	size 1½	2s.
Vielande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	1s.	3.00
—	2s.	3.25
—	3s.	4.55
—	4s.	6.25
Vielande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	5s.	3.00
Vielande hachée		
En seaux, 25 lbs.		0.18
En cuves, 50 lbs.		0.18
Sous verre		2.30

KETCHUP-AUX TOMATES

Bouteilles,		
— 56 " 16 "		3.00

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 "—¼"	2	0.95
— 24 "—½"	2	1.40
— 17 "—1"	1	1.85
Btes carrées		
Seaux, 24 livres		0.20
— 10 "		0.21½
— 5 "		0.22

Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 douz. par caisse .. douz. 10.00

Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douzaine .. 0.90
do, 48 liv., 4 douz., la douz. . 1.15
Clark Fluid Beef Cordial, bout de 10 onces, 2 douz per caisse, 1 douz. \$5.00

do, 42 liv., 2 douz., la douz. .	1.85
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz.	la douz. 2.45
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz.	la douz. 3.00
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz.	la douz. 10.00
do, grosses boîtes, 32 liv., ¼ douz.	la douz. 14.50

FEVES AU LARD

Etiquette rose, caisse de 66 liv. 4 douz. à la caisse	la douz.	0.80
do, 48 liv., 4 douz. à la caisse, la douz.		0.95
do, 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz.		1.00
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz. la douz.		2.00
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz.	la douz.	2.40
do, grosse boîtes, 96 liv., 1 douz.	la douz.	3.00
do, grosses boîtes, 32 liv., ¼ douz.	la douz.	12.00
Veau en gelée	2s.	4.50
Hachis de Corned Beef	½s.	1.50
—	1s.	2.50
—	2s.	4.50
Beefsteak et oignons	¼s.	2.00
—	1s.	3.35
—	2s.	6.25
Saucisse de Cambridge	1s.	3.00
—	2s.	5.50
Pieds de cochons sans os	¼s.	1.75

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.

AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"
Caisse 36 paquets à 5c. . . la caisse \$1.25

Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun	La doz.	
6 doz. de 5c.		\$0.50
4 doz. de 4 oz.		0.75
4 doz. de 6 oz.		1.00
4 doz. de 8 oz.		1.30
4 doz. de 12 oz.		1.80
2 doz. de 12 oz.		1.85
4 doz. de 1 lb.		2.25
2 doz. de 1 lb.		2.30
1 doz. de 2½ lbs.		5.30
½ doz. de 5 lbs.		9.60
2 doz. de 6 oz.	à la	
1 doz. de 12 oz.	cse	
1 doz. de 16 oz.		\$6.00



Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT

La cse		
4 doz. à la caisse		4.30
3 caisses		4.20
5 caisses ou plus		4.15

Soda "Magic"

la Cse		
No. 1 caisse 60 ppts. de 1 lb.		3.15
5 caisses		3.10
No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz.		3.50
5 caisses		3.40
Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett"		
Caque de 100 lbs. par caque		3.25
Barils de 400 lbs. par baril		8.55

Crème de Tartre "Gillett"

¼ lb. ppts. papier	La Doz.	
(4 doz. à la caisse)		1.95
½ lb. ppts. papier		
(4 doz. à la caisse)		3.75
½ lb. Caisses avec cou-vert vissé		
(4 doz. à la caisse)		4.60
	Par Caisse	



2 doz. ppts ½ lb.		
4 doz. ppts ¼ b.	(Assortis)	\$15.05
5 lb. canistres carrées (½ douz.)	La lb.	
— dans la caisse		66½c
10 lbs. caisses en bois		61½c
25 lbs. seaux en bois		61½c
100 lbs. en barillets (1 baril ou plus)		57c

Le Catsup aux Tomates de CLARK



LE MEILLEUR QUI SOIT FAIT AU CANADA

Nos conserves de la nouvelle saison sont prêtes à présent à être expédiées.

Il n'y entre aucune matière préservante ni colorante ni quoi que ce soit de falsifié.

Garanti absolument PUR

Bouteilles de 8 onces, 12 onces, ... 16 onces...

2 douzaines par caisse.

Commandez-en à votre fournisseur dès maintenant

W. Clark, Limited,
MONTREAL

WM. H. DUNN

Montreal.

Edwards Soups.
(Potages Granulés, Préparés en Irlande), Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc ou assorti.

Paquets, 5s. Boîtes 3 doz. chaque (assorties) par doz..... 0.45
Canistres, 15s. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz.... 1.45
Canistres, 25c. Boîtes 3 doz., grandeur, 8 oz., par doz..... 2.35

BORDEN MILK CO., LIMITED
MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.

LAIT CONDENSE

La caisse



Marque Eagle, 48 boîtes... 7.70
— Reindeer, 48 boîtes... 7.45
— Silver, Cow, 48 boîtes... 6.90
— "Gold Seal" et "Purity" 48 boîtes... 6.75
Marque Mayflower, 48 boîtes... 6.75
— "Challenge", "Clover", 48 boîtes... 6.25



Lait Evaporé

Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes... 5.15
"Tall", 48 boîtes... 5.25
"Family", 48 boîtes... 4.65
"Small", 40 boîtes... 2.30

CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes... 5.25
— "Petite", 48 boîtes... 5.80
— Regal... 24 boîtes... 4.95
Cacao Marque Reindeer — 24 grandes boîtes... 5.25
Conditions: net, 30 jours.
Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

THE CANADA STARCH CO., LTD.

Manufacturiers des Marques
Edwardsburg.

Empois de buanderie. La lb.
Canada Laundry Starch (caisse de 40 liv.)... 0.07
— White Gloss (caisse de 40 liv.) paquets de 1 liv... 0.07 1/2
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 liv... 0.08
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No. 1 (caisse de 100 liv.)... 0.07 1/2
Barils No. 1 (200 liv.)... 0.07 1/2
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 liv.)... 0.08 1/2
Empois Silver Gloss (48 lbs.) en bidons de 6 liv... 0.10
— en boîtes à coulisse de 6 livres 0.10
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 liv.)... 0.08
Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse... 3.00

La Réputation et le Maintien des Préparations de Cacao et de Chocolat de Walter Baker & Co.

ont été établis par des années d'affaires loyales, de fabrication honnête, une ligne de conduite inébranlable quant au maintien de la haute qualité des marchandises et par une publicité large et persistante.



Ceci signifie, pour l'épicier, une demande constante et croissante de la part des clients satisfaits, et, à la longue, de beaucoup le commerce le plus profitable.

Toutes nos marchandises sont vendues en Canada et fabriquées en Canada.

Registered Trade Mark.
Walter Baker & Co. Limited
Maison Fondée en 1780
Montreal, P.Q. Dorchester, Mass.

Farine de pommes de terre raffinée Casco (caisse de 20 lbs. en paquets de 1 liv.)... 0.15
Celluloid...
Boîte contenant 48 boîtes en carton, par caisse... 3.75
Empois de cuisine.
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.)... 0.08 1/2
Canada Pure Corn Starch (40 liv.)... 0.07 1/2
(Boîte de 20 lbs. 1/4 c en plus).
Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown. Par caisse

Jarres parfaitement cachetées, 3 liv., 1 doz., en caisse... 3.25
Boîtes de 2 lbs., 2 doz., en caisse... 3.25
Boîtes de 5 liv., 1 doz., en caisse... 3.65
— 10 liv., 1/4 doz., en caisse... 3.55
— de 20 liv., 1/4 doz., en caisse... 3.50
Barils, 700 liv... 0.04 1/2
Demi-baril 350 livres... 0.04 1/2
Quart de baril, 175 livres... 0.05
Seaux, 25 livres chaque... 1.70
— 38 1/2 —... 2.40
— 65 —... 3.70

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White. Par caisse

Boîtes de 2 livres, 2 doz., par caisse 3.75
— 5 liv., 1/4 doz., par cse 4.15
— 10 liv., 2 doz., par cse 4.05
— 20 liv., 1/4 doz., par cse 4.00

(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties le sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'es-compte pour paiement d'avance.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Sechs, Thés, Vins, Liqueurs, Suores, Etc. Etc

Spécialité de Vins de Merse de Sielle et de Tarragona.

320 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier, Montréal.

Lisez les Annonces DU PRIX COURANT

elles vous donnent les meilleures adresses où vous approvisionner.

HENRI JONAS & CIE

Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.
Macaroni Bertrand".....	12½c
Vermicelle —	12½c
Spaghetti —	12½c
Alphabets —	12½c
Nouilles —	12½c
Coquilles —	12½c
Petites Pâtes —	etc... 12½c

Extraits Culinaires "Jonas" La doz.

1 oz. Plates Triple Concentré	0.88
2 oz. — — —	1.67
3 oz. Carrées — —	2.00
4 oz. — — —	2.50
4 oz. — — —	6.59
16 oz. — — —	12.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.09
2½ oz. — — —	2.34
5 oz. — — —	4.00
8 oz. — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émerl	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchon émerl	7.92
2 oz. Anchor Concentré	1.05
4 oz. — — —	1.83
8 oz. — — —	2.17
16 oz. — — —	6.24
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.84
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.84
16 oz. — — —	5.00
2 oz. Plates Soluble	0.84
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.84
16 oz. — — —	5.00
1 oz. London	0.55
2 oz. —	0.84
Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00	
— au gallon de \$7.00 à 25.00	
Mêmes prix pour 1 extraits de tous fruits.	

Vernis à chaussures La doz.

Marque Froment, 1 doz., à la caisse 0.75
 Marque Jonas, 1 doz., à la caisse 0.75
 Vernis militaire à l'épreuve de l'eau 2.00

Moutarde française "Jonas" La gr.

Pony 2 doz. à la caisse	2.40
Small 2 — —	7.50
Medium 2 — —	10.20
Large 2 — —	12.00
Tumblers 2 — —	10.20
Mugs 2 — —	12.20
Nugget 2 — —	12.20
Athenian 2 — —	12.20
Gold Band Tu 2 — —	12.20
No. 64 Jars 1 — —	12.00
No. 65 — 1 — —	21.00
No. 66 — 1 — —	24.00
No. 67 — 1 — —	12.20
No. 68 — 1 — —	15.00
No. 69 — 1 — —	24.00
Molasses Jugs 1 — —	21.00
Jarres, ¼ gal. 1 — —	26.00
Jarres, ½ gal ½ — —	54.00

Poudre Limonade "Messina" "Jonas"

Petites boîtes, 3 doz. par caisse, à \$12.00 la grosse.
 Grandes boîtes, 3 doz. par caisse, à \$28.00 la grosse.

Sauce Worcestershire

"Perfection", ¼ pt. à \$12.00 la grosse, 3 doz. par caisse.

SAVON

The GENUINE, empaqueté 100 mer



AGENCES



TIN LIMITEE

LAPORTE, MAR-

AGENCES

Eau de Vichy

Admirable crown . 50 Btles. 8.00 c-s
 Neptune50 " 8.50 "

Limonade de Vichy

La Savoureuse50 Btles 11.00 c/s

Eau Minérale Naturelle

Ginger Ale et Soda Importées

Ginger Ale Trayder's—
 c/s 6 doz., chop. 1.20 doz. (liège ou couronne) 1.50
 — 6 doz., ¼ btl. doz. 1.12½
 Club Soda Trayder's—
 — doz., Splits, ¼ btles — doz. 1.05
 — 6 doz., chop. doz. 1.15

Extrait de Malt.

Miller de Milwaukee, cs 2 doz. 4.25 c-s
 — — Brl. 8 doz. 16.20 Brl.

Lager Beer

Millar's High Life, Baril 10 doz. 15.00 Brl.

Porter Anglais de Guinness doz.

Johnson & Co. c-s 4 doz. Btles 3.20
 — — 8 doz. ½ Btles. 2.00

Bière Anglaise de Bass .. doz.

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles. 2.45
 — — c-s 4 doz. ½ Btles. 2.15
 — — c-s 10 doz., ¼ Btles. 1.45

Thé du Japon

Marque Victoria, c/s 90 lbs.... 25 lb.

Thés Noirs

Marque Victoria, tins de 30 & 50 lbs. 27
 Marque Princess, tins de 30 & 50 lbs. 24



Fait en Canada

Caisas assortie, contenant 4 doz.	3.60
Citron — 2 —	1.80
Orange — 2 —	1.80
Framboise — 2 —	1.80
Fraise — 2 —	1.80
Chocolat — 2 —	1.80
Pêche — 2 —	1.80
Cerise — 2 —	1.80
Vanille — 2 —	1.80

Poids, caisse de 4 doz., 15 liv., caisse de 2 doz., 8 liv.
 Tarif de fret, 2e classe.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 2 doz. 2.50
 Chocolat, — — 2.50
 Vanille, — — 2.50
 Fraise — — 2.50
 Citron — — 2.50
 Sans essence — — 2.50
 Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret, 2e classe.

THE C. H. CATELLI CO., LIMITED

201 rue Bellechasse, Montréal
 Téléph. St. Louis 8761
 Macaroni au lait de Catelli

Le meilleur produit de la fabrique
 Macaroni
 Vermicelle
 Spaghetti
 "Ready Cut"
 Alphabets
 Etoiles
 Animaux
 Noodles
 Par caisse contenant chacune 30 paquets \$2.30

La marque ci-dessus est mise en paquets seulement et est l'objet d'une publicité dans les journaux quotidiens, les magazines et par les affiches.

MARQUE SPINELLI

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti
 30 paquets à la caisse 2.10
 en boîtes non empaquetées, 30 livres par caisse 2.10
 En boîtes, non empaquetées, 10 livres par caisse 0.75
 En boîtes non empaquetées, 5 livres par caisse 0.40

MARQUE HIRONDELLE

Macaroni
 Vermicelle
 Spaghetti
 "Ready Cut"
 Alphabets
 Etoiles
 Animaux
 Noodles
 Par caisse contenant chacune 30 paquets \$2.30

Non empaquetés

Le même assortiment que ci-dessus en boîtes de 30 livres (sans emballage) \$2.30 la caisse.

Conditions: Net à 30 jours, 5% d'escompte aux commerçants pour lots de 25 caisses.

Transport payé pour tous les points du Canada.

Poids minimum pour un envoi: 300 livres net.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited

CIGARETTES Le 1,000
 Bouquet, 7s, boîte 350, par bte.. 6.22
 Calabash 11.50
 Columbia, petits cigares..... 12.50
 Dardanelles "Turques" bouts unis 12.00
 Dardanelles "Turques", bouts en liège ou en argent..... 12.00

DANS LA PROVINCE

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

Lévis

- Vente, Veuve Eugène-L. Alain et al aux Milles Alain, Saint-Romuald.
- Edouard Deschaine à Georges Gauthier, Saint-Romuald.
- Anatole Bouffard à Philéas Roberge, Saint-Etienne.
- Veuve Pierre Plante à A et Jos. Laroche Saint-Jean.
- Le Collège de Lévis à Albert Ouellet, Lévis.
- Albert Ouellet à Cléophas Côté, Lévis.
- J.-B. Lemieux à Commission Scolaire Charny, Saint-Jean.
- Veuve Ls. Lambert et al à Ls. Nadeau, Saint-Romuald.
- Pierre Fontaine à Henri Foucault, Saint-Jean.
- Transport, Héritiers F.-X. Dumas à G.-D. Anderson, Breakeyville.
- Obligation, Louis Blouin à Mme L.-J. Demers, Saint-Jean.
- Alexandre Kirouac à Phyllis Méthot, Saint-Jean.
- William Lemieux à Anselme Audet, Saint-Henri.
- Ls.-R. et al à Almé Bourget, Saint-Joseph.
- Mme Sarah Hervey à P.-A. Boutin, Lauzon.
- Réal Després à Mme J.-G. Duzil, Lévis.
- Vente par licitation, A Shains et al à Olivier Lachance, Lévis.
- Quittance, J.-N. Paquet à Georges Laliberté, Saint-Nicolas.
- Omer Côté à F.-X. Côté, Saint-Romuald.
- Mlle Olivia Côté à Veuve F.-X. Côté, Saint-Romuald.
- Mme Philippe Boissinot et al à Jos. et A. Shains, Lévis.
- J.-A. Blondin à Willey Lemieux, Notre-Dame Victoire.
- Adolphe Lambert à Philippe Roberge, Saint-Jean.
- Joseph Desalliers à Placide Saint-Pierre, Lévis.
- Théophile Carrier à Agapit Ouellet, Lévis.
- Mme M.-H. Brophy à Veuve Léonidas Alain, Saint-Romuald.

Portneuf

- Vente, Mme Pierre Bouffard à Joseph Petit, Saint-Romuald.
- Transport, Mme Berthe Villeneuve à G.-A. Filteau, esqté.
- Vente, Georges Touzin à Mme Obéline Deveault, Saint-Rémi.
- Adjudor Gingras à B.-H. Rompré, Saint-Ubalde.
- B.-H. Rompré à Adjudor Gingras, Montauban, Saint-Ubalde.
- Omer Beaupré à "Cie des Carrières Saint-Marc", Saint-Alban.
- Marriage, Jos. Vallin à Maria Couture.
- Vente, Mme N. Papillon à "La Couronne", Sainte-Catherine.
- Jugement en radiation, Geo. Naud vs. Gariépy.
- Vente, Raoul Lambert à Adrien Morasse, Montauban.
- B.-H. Rompré à Conrad Mayrand, Montauban.
- B.-H. Rompré à Rod. Perron, Montauban.

Québec

- Obligation, Catherine Lacombe à Jos. Rodrigue, 1596 Jacques-Cartier.
- Vente, Mme Edward Foley et al à J.-F.-S. Dugal, 3098 Saint-Jean.
- Vente, Paul Breton à Geo. Trottier, 3606 Saint-Jean.
- Mme L.-D. Morin à Mme J.-S.-Eug. Amyot, 4381-97, Montcalm.
- Obligation, Odilas Brochu à Emma Paradis, 508-325, 326, Saint-Roch Nord.
- Joseph Vézina à Oscar-C. Pelletier, 309 Sainte-Foye.
- Obligation, Veuve N. Pépin à Anselme Blouin, 525 et 530, Saint-Sauveur.
- Vente, Veuve F. Bisson et al à Mme Ulric Bisson, 1632, Saint-Sauveur.
- Obligation, Jules Gingras à Caisse Populaire de Québec, 11, 12, 13 de 2103, Saint-Sauveur, 3755-77, Saint-Jean.
- Lavoie et Frère à Veuve Jos. Côté, 147-74, Notre-Dame.
- Quittance, Mme Roméo Picher à Mme Eug. Plante, esqté, 3755-68B, Saint-Jean.
- Quittance, Banque Nationale à Veuve Cypr. Robitaille.
- Succession C.-A. Pelletier et ux à Joseph Vézina.
- Louis Dupuis à Lauréat Blondeau.
- Mme M.-A. Prestan à Le Parc Saint-Louis.
- A.-Wilfrid Bédard à Lavoie et Frère.
- Patrice Gingras à Léon Gingras, 341 C-265, Saint-Sauveur.
- Vente, Mme Georges Goulet à Veuve Albert Lizotte, p. de 434-212, Saint-Roch Nord.
- J.-B. Collin à Mme Geo. Galarneau, 497 et 500, Charlesbourg.
- Municipalité Scolaire Notre-Dame des Laurentides à Edouard Blodeau, p. de 44, Charlesbourg.
- Vente, Mme Frédéric Vaillancourt à Francis Boucher, 265 Lac Beauport.
- Mme Frédéric Vaillancourt à Andrew McKee, p. 477, Charlesbourg.
- Vente, Shérif de Québec à Alexandre Légaré, 3780, Montcalm.
- Obligation, Eldège Laberge à Hormisdas Paré, 813 Saint-Roch.

- Charles-Nap. Dorion à Caisse Populaire de Québec-Est, 67, 68 de 45, Beauport.
- Quittance, Nap. Bédard et al à Octave Thivierge.
- Eug. Lamontagne à J.-Audet dit Lapointe.
- Le Shérif de Québec à Alexandre Légaré.
- Joseph Robitaille esqté à Mme Pierre Hamel.
- Henri Frédéric Smith.
- Donation, Pierre Mercier à Théophile Lebel, p. de 1487, Saint-Sauveur.
- Vente, Geo.-A. Vaudry à Rodolphe Audette, 2680, qt. Saint-Louis.
- Obligation, Wm.-H. Reynar à Eugène Jobin, 3057, qt. Saint-Jean.
- Vente, Dr W.-A. Bélanger à Alph. Tremblay, 114 Beauport.
- Obligation, Alphonse Tremblay à Caisse Populaire de Courville, 114, Beauport.
- Vente, Edmond Bélanger à Patrice Gingras et al, 3-54, Notre-Dame des Anges.
- Donation, C.-Phillippe Giroux à Marius Giroux, p. de 513-3, Beauport.
- Veuve Joseph Gaudreau à Marius Giroux, 531, Beauport.
- Vente, La Cie Sable Union Ltée à Lachance Ltée, 284, 329, Beauport.
- Vente, Geo.-H. Burroughs à Edmond Giroux, p. 71, Saint-Félix.
- Quittance, Thos. Saint-Pierre à Magl. Cauchon.
- Louis Nadeau à Léon Nadeau et Eug. Nadeau.
- Vente, Alex. Légaré à Ernest Delisle, 3780, qt. Montcalm.
- Transport, Zotique Bertrand et al à Veuve Art. Thibault et al, 2045, Saint-Sauveur.
- Obligation, Louis Marsan à Aurèle Fiset, 208-66, Saint-Sauveur.
- Vente, Quebec Land Vo. à Frs.-X. Rousseau, 508, 1052, Saint-Roch Nord.
- Obligation, Frs.-X. Rousseau à Joseph Faveur-Faber, 508-1052, Saint-Roch Nord.
- Wilfrid Brochu à Mme M.-H. Brophy et al, 148-39, Notre-Dame.
- Vente, Gaudias Cantin à Emile Blouin, 3758, 66A, 68-2, 66B, qt. Montcalm.
- Obligation, Magloire Cauchon à Veuve L.E. Plante, 4368-106, 107, qt. Montcalm.
- Quittance, Jos. Savard Esq., à P. Célestin Pagé.
- Veuve Oct. Migner à Nap. Drouin et Arthur Beaudoin.
- Quittance, Alex. Vézina à Ed. Giguère.
- Subrogation, Emma Paradis à Pierre Chatigny.
- Vente, Gaudias Ruel à Alfred Leppé, 1895, Saint-Sauveur.
- Obligation, Alfred Lippé à Caisse Populaire Saint-Sauveur, 1890, Saint-Sauveur.
- O.-Jos. Samson à Geo.-T. Lachance, 96 et p. 97 de 434, Saint-Roch Nord.
- Obligation, Rosaire Curodeau à Veuve Eugène Curodeau, 1437, Saint-Sauveur.
- Obligation, Arthur Lemay à Société prêts et Placements, 2892, Saint-Sauveur.
- Quittance, Alph.-O. Fournier à Ignace Blodeau.
- Caisse Populaire Saint-Malo à Gaudias Ruel.
- J.-E. Rousseau à Adélaré Poulet.
- Obligation, Elmina Gingras à Bernadette Wash, 3639, Saint-Jean.
- Vente, Ls. Viger à Ls.-David Guérin, 548-3, Beauport.
- Joseph Boucher et al à Veuve Albert Painchaud, 468-6, Beauport.
- Obligation, Frs.-X. Lindsay à Caisse Populaire Beauport, 1497, Beauport.
- Adjudor Laroche à Olivier Therrien, 1941, Saint-Sauveur.
- L.-H. Peters Ltd. à Mme J. Sharples, 3007-1 et 3008, Palais.
- Vente, Mme Léon Lessard à Gédéon Blodeau, 867, Saint-Roch.
- Edouard Nadeau à Lavoie et Frères, 148-57, 61, Notre-Dame Banlieue.
- A. Dion à E. Audet et A. Guillemette, 761, pass. sur 762 mitoyen, 761-A, Saint-Roch.
- Cession, J.-Emile Villeneuve à Albéric et Roméo Villeneuve, p. de 1041, 1042, 1043, 1044, Charlesbourg.
- Donation, P.-F. Villeneuve à Jos.-Emile Villeneuve, 987, p. de 974, de 903, Charlesbourg.
- P. F. Villeneuve à F.-X. Villeneuve, 1033, 1034, 1035, 1018, p. de 974, 936, 903, 875, Charlesbourg, 2665-5, Saint-Louis.
- Quittance, J.-B. Delage à Léon Magnan.

Témiscouata.

- Vente, Omer Nadeau à Aur. Morneau Batsford.
- Aur. Morneau à J.-A. Tardif, Batsford.
- The Témiscouata Lumber à W.-B. Hayes et al, Cabano.
- Jos. Soucy à Saint-Maurice Lumber, Estcourt.
- Ern. Gosselin à Saint-Maurice Lumber, Estcourt.
- J.-E. Rioux à Ls.-P. Sirois, Cacouna.
- J.-C. Lafrance à Jos. Bélanger, Saint-Eloi.

IL SE PEUT QUE VOS CLIENTS DEMANDENT DES ALLUMETTES SANS SPECIFIER CELLES D'EDDY

Non pas par indifférence, mais parce qu'ils s'attendent, naturellement, à ce que vous n'ayez que ces dernières — **LES ALLUMETTES D'EDDY** — en magasin. Si vous êtes bien avisés vous verrez à ce qu'ils ne soient pas désappointés.

LES ALLUMETTES D'EDDY SONT EN GRANDE FAVEUR DEPUIS 1851 ET CETTE FAVEUR AUGMENTE TOUJOURS

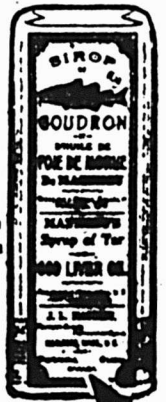
**UN BON VENDEUR
La Farine Préparée
de Brodie**

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

**Brodie & Harvie, Limited,
Tél. Main 436. MONTREAL**

**SIROP
DE GOUDRON ET
D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE**

**Mathieu
CASSE LA TOUX**



Gros flacons, — En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les *Poudres Nerveuses de Mathieu*, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

W. H. Escott Co., Limited, COURTIERS EN EPICERIES EN GROS

AGENTS DE MANUFACTURES ET MARCHANDS A COMMISSION

WINNIPEG—REGINA—SASKATOON—CALGARY—EDMONTON

Bureau Principal, 181-183 avenue Bannatyne, Winnipeg.

Représentants de
ACADIA SUGAR
REFINING CO.
WAGSTAFFE LIMITED
THOS. J. LIPTON
VAN CAMP PRODUCTS CO. ET AUTRES.

FONDEE EN 1907
Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans **L'OUEST DU CANADA?**
Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez-nous de vous proposer de cette affaire.

LA QUALITE COMPTE

Les Sucres



St. Lawrence

Sont uniformément de la plus haute qualité ; ils ne maintiennent pas seulement les affaires mais en attirent de nouvelles.

YEAST ROYAL CAKES

EPICIERS: A peu près tout article vendu de nos jours l'est par son nom de commerce. Certaines marques de produits dans chaque ligne sont arrivées à être considérées comme absolument **Supérieures**. Peu d'articles ont à être inspectés ou essayés parce que l'annonce et la réputation du manufacturier ont créé un sentiment de confiance dans l'esprit du consommateur—Parce qu'ils n'ont jamais manqué de leur donner pleine satisfaction, les Pains de Levure "Royal" sont classés depuis longtemps comme les **Meilleurs** du Canada.

Le temps est trop précieux pour qu'on le perde à essayer de persuader un client d'acheter quelque chose d'inférieur et d'autre part, le consommateur ne recherche rien d'autre que l'article naturel.

ROYAL YEAST CAKES



BLUE LABEL

Fait un Pain Parfait

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

WINNIPEG

MONTREAL



BLUE LABEL

Les Aliments Marins de la MARQUE BRUNSWICK



vous vaudront un commerce de poisson plus considérable et plus profitable. La qualité supérieure des Aliments Marins "Marque Brunswick" a produit un vaste commerce qui, combiné avec des méthodes commerciales consciencieuses, augmente constamment.

Quand un commerçant vend les Marques de Connors Bros. il vend des articles qui ont gagné la confiance du public en général.

Etablis à proximité des lieux de pêche nous obtenons ce qu'il y a de meilleur dans les récoltes des pêcheurs. Notre établissement est moderne et strictement hygiénique et l'on y travaille dans les conditions les plus idéales. Les ALIMENTS MARINS "MARQUE BRUNSWICK" arrivent au consommateur dans un état parfait. Etes-vous bien approvisionné? Voyez notre liste:

1/4 SARDINES A L'HUILE — 1/4 SARDINES A LA MOUTARDE —
FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes) — KIPPERED HERRING
— HARENGS SAUCE TOMATE — CLAMS — SCALLOPS.

CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185

MONTREAL

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50
Canada et États-Unis . . 2.00 } PAR AN
Union Postale, frs. . . . 20.00

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détaillants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.
L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 23 février 1917

Vol. XXX—No 8

LES RAISONS POUR LESQUELLES L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS RECLAME LA CREATION D'UN BUREAU DU COMMERCE INTERIEUR

Comme nous l'avons déjà relaté une très importante délégation conjointe de manufacturiers, de marchands de gros et de détaillants s'est rendue récemment à Ottawa pour demander au gouvernement l'établissement d'un "Bureau du Commerce Intérieur" faisant partie du Ministère du Commerce et destiné à s'occuper activement des intérêts commerciaux canadiens au pays et de les protéger.

Tous les corps commerciaux ont appuyé vigoureusement ce projet et n'auront de cesse qu'il n'ait abouti.

L'Association des Marchands-Détaillants qui prit l'initiative de ce mouvement a fait un gros travail dans ce but et si, comme tout le fait prévoir une décision prochaine est prise par le gouvernement, elle méritera d'en avoir le crédit en même temps que le bénéfice.

Le sénateur Lynch Staunton a prouvé hautement le projet d'une "Commission du Commerce Intérieur"; il y voit l'assurance d'un regain d'activité dans la vie commerciales et qu'elles éduquera le public à apprécier la sauvegarde des principes loyaux dans les relations commerciales et qu'elles éduquera le public à apprécier à leur haute valeur ces principes d'honnêteté dont le défaut a malheureusement parfois désorganisé le commerce canadien.

La Commission du Commerce Intérieur, telle que proposée, formera une cour publique d'enquête présidée par des personnes avantageusement connues et dans lesquelles le public placera sa confiance, et auxquelles seront soumises les questions commerciales de tous ordres parce qu'on reconnaîtra dans ces titulaires la compétence voulue pour résoudre les problèmes commerciaux les plus ardues.

De la sorte le gouvernement sera exempt de toutes les attaques telles que celles l'accusant de favoriser les "trusts" et les "combines" ou de fermer les yeux

sur certaines pratiques préjudiciables au commerce légitime ou de ne pas apporter une attention suffisante au commerce intérieur du Canada ou à ses intérêts commerciaux. En d'autres termes, la Commission du Commerce Intérieur serait un tribunal largement ouvert au public et devant lequel chacun pourrait porter plainte au sujet de cas commerciaux et recevoir un jugement convenable et intelligent.

En appuyant la demande des Marchands-Détaillants auprès du premier ministre et des membres du gouvernement, M. E. M. Trowern, le secrétaire du bureau fédéral de l'Association des Marchands-Détaillants invoqua entre autres raisons en faveur d'une Commission du Commerce Intérieur, les arguments suivants:

Quelques-unes des raisons pour lesquelles un Bureau du Commerce Intérieur devrait être institué:

10. Pour déterminer officiellement les conditions générales du commerce de détail au Canada, périodiquement.
20. Pour déterminer exactement, par le recensement du gouvernement canadien combien il y a de magasins de détail en opération au Canada.
30. Pour établir le nombre exact des marchands-détaillants du Canada.
40. Pour déterminer le nombre de commis employés dans les magasins.
50. Pour savoir si les marchands-détaillants fournissent au public le service qu'il est en droit d'en attendre et si non, quelle en est la raison.
60. Pour connaître si le commerce de détail dans les villes et cités du Canada est en augmentation ou en diminution, et la raison de cet état.

LA QUALITE
est la seul raison
de l'immense succès
du

TABAC
STAG
A CHIQUER

Profitez de sa
POPULARITE
pour augmenter
vos ventes

70. Pour se rendre compte si les marchands-détaillants achètent et vendent autant de produits canadiens qu'ils le devraient, et si non les raisons de cette situation.

80. Pour déterminer si le gouvernement sait que des milliers de verges de soie, de velours, etc, passent à la douane avec un certain nombre de verges marqué sur l'envoi et pour lequel il est payé des droits, alors que lorsque ces marchandises sont mesurées pour la vente, les marchands s'aperçoivent qu'elles ont été faussement marquées et que les commerçants payent donc plus de droits qu'ils ne doivent et plus de marchandises qu'ils n'en reçoivent. S'il existait un officier du gouvernement auquel pourraient être adressées les plaintes de ce genre, on pourrait prendre les mesures nécessaires pour remédier au mal.

90. Pour établir si le gouvernement sait qu'un tarif variable de droits d'entrée est payé sur des caisses, s'élevant à des milliers de dollars.

100. Pour prouver que le commerce dit coopératif est un trompe-l'oeil et qu'il cause du tort plutôt qu'il n'aide le commerce légitime du Canada.

110. Pour démontrer que les récents amendements faits par le Cabinet au Code criminel en ce qui regarde les "combines" causent du dommage au commerce du Canada au lieu de l'aider.

120. Pour donner les raisons pour lesquelles les fruits étrangers ne devraient pas être prohibés au Canada pendant notre saison fruitière, comme le demandent certaines associations de producteurs de fruits.

130. Pour faire valoir qu'un système de vente du beurre meilleur que celui en vigueur actuellement devrait être établi.

140. Pour décider si le Canada devrait suivre l'exemple de l'Australie en ne permettant pas, que des marchandises de laine entrent au pays à moins qu'elles ne portent la marque de leur qualité, et déterminer quel effet une telle mesure aurait sur le commerce du Canada.

150. Pour déterminer s'il y a nécessité d'avoir un étalon légal de qualité pour la peinture.

160. Pour expliquer les raisons pour lesquelles des détaillants, les marchands de gros et les manufacturiers devraient s'entendre avec les chemins de fer de manière à faire de préférence leurs transports pendant la saison calme plutôt que durant la saison du transport du grain.

170. Pour analyser les raisons pour lesquelles le commerce de détail ne pourrait faire marcher ses affaires avec le même avantage, si le commerce de gros était aboli comme quelques théoriciens prétendent que cela devrait être.

180. Pour faire comprendre pourquoi le système adopté par la plupart des manufacturiers de vendre leurs marchandises à prix fixes est un avantage pour le public aussi bien que pour le commerce de gros et de détail.

190. Pour soumettre au gouvernement les faits authentiques concernant l'augmentation du coût de la vie et lui fournir l'information constante de sources autorisées.

200. Pour démontrer que les maisons vendant par catalogue et par poste ne devraient pas jouir de privilèges spéciaux sur les autres commerçants faisant leurs affaires par poste au tarif commun.

210. Pour voir le gouvernement nommer un officier pour poursuivre tous ceux qui annoncent faussement quelque article tout comme la chose se fait sous le Gold and Silver Marking Act.

220. Pour transférer toutes les questions touchant au commerce intérieur et soumises actuellement au Département du Travail, au Département du Commerce qui en confierait l'examen à la Commission du Commerce Intérieur.

NOUVELLES DIVERSES

Au cours des cinq mois qui se sont terminés le 30 janvier 1916, le Canada a exporté à Cuba 250,000 sacs et barils de pommes de terre qui ont été vendus \$1,400,000. Il paraît que pour cette année, l'exportation a été sensiblement la même. On conçoit que cette exportation soit de nature à influencer le prix des pommes de terre sur notre marché.

• • •

Le juge Allard vient de prononcer un jugement du plus haut intérêt pour le monde du commerce. Il s'agissait de savoir si un marchand du district de Joliette qui achète par l'intermédiaire d'un commis-voyageur certaines marchandises d'une maison de Montréal, peut être poursuivi au sujet de cette vente devant la Cour supérieure du district de Montréal. Le juge Allard a décidé qu'une telle poursuite devait être instituée dans le district de Joliette.

Le défendeur doit être assigné devant le tribunal de son domicile ou devant le tribunal du lieu où l'action lui a été signifiée, ou devant le tribunal du lieu où le contrat a été fait ou enfin devant le tribunal du lieu où toute la cause d'action a pris naissance. Or, dans le cas actuel, la cause d'action, quoique la ratification de la commande ou de la vente ait été faite à Montréal, quoique la livraison se soit faite à Montréal, n'a pas pris naissance à Montréal, et le contrat a été fait à Joliette où le défendeur a son domicile et où l'action lui a été signifiée. Le défendeur n'a donc pas été assigné devant le tribunal qui devait juger cette cause. En conséquence l'exception déclinatoire est maintenue avec dépens.

Tel a été le jugement rendu par le juge Allard.

• • •

Paul Lizotte, de Montréal, a vendu le stock de son magasin d'épicerie.

• • •

Deux maisons de Québec ont été condamnées à \$200 d'amende et les frais par la Cour des Sessions spéciales pour avoir vendu de l'oléomargarine au public.

• • •

M. C. Ritz, gérant des bureaux de Montréal de la Robin Hood Milling Co. est de retour d'un voyage d'affaires dans l'Ouest.

• • •

M. Tom Ward, de Joseph Ward Co. épiciers en gros de Montréal, était récemment en visite d'affaires à Toronto.

• • •

M. Leigh Fowler Pye, le représentant et acheteur au Japon pour John Duncan & Co. marchands de thé à Montréal est en route pour Montréal via Sarnia, Hamilton et Toronto.

• • •

M. J.-A. Kennedy, gérant de Gunn's Ltd. Saint-Jean, N.-B., assistait à la Convention des Producteurs Canadiens et en profita pour pousser jusqu'à Toronto.

M. H.-P. Briggs a pris la direction du bureau d'Halifax, récemment ouvert par H.-D. Marshall, agent à commission. Il était précédemment attaché, à Montréal, au personnel de J.-L. Freeman.

M. Cecil-T. Gordon, de J.-Alex. Gordon & Co, Montréal, est en Angleterre encore pour quelques jours afin de terminer ses affaires.

Un visiteur enthousiaste à la convention des marchands de produits canadiens fut M. T.-J. Coyle, de T.-J. Coyle & Co, Winnipeg, qui s'intéresse vivement au mouvement de production des oeufs et du beurre dans l'Ouest.

M. J.-A. Paulhus, de la D. Hatton Fish Co, Montréal, s'est montré actif collecteur pour le Fonds Patriotique Canadien et a fait du bon travail dans le quartier du Marché Bonsecours.

Harper-R. Gray, gérant de Gunn, Langlois, Ltée, Montréal, a pris une part active dans la campagne du Fonds Patriotique.

Tous les marchands de gros et détaillants ont contribué à faire de la semaine du Fonds Patriotique un succès.

Montréal a souscrit \$4,316,500 au Fonds Patriotique. Ce résultat dépasse toutes les prévisions et fait plus que combler les espérances les plus optimistes.

M. Andrew McNiece, un jeune membre du personnel de John Duncan & Cie, Montréal, qui était parti au Japon pour le compte de la Cie, vient d'être envoyé à la maison J. Duncan & Co, aux Indes. On se réjouira de l'avancement rapide de ce jeune homme actif et intelligent.

C'est avec plaisir que nous avons appris le récent mariage de M. A.-E. Cox, représentant de la Cowan Co, Ltd, (cacao et chocolat) pour la province du Québec, avec Mlle M. Hahaffy, une fille de M. D. Hahaffy, marchand de grain à Montréal. Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS CONTRE LA CONCURRENCE CIVIQUE

A une récente assemblée de l'exécutif du Bureau provincial de l'Ontario de l'Association des Marchands-Détaillants, une résolution fut passée s'opposant au principe de voir les municipalités entrer dans les marchés publics et employer la taxe payée par les marchands eux-mêmes pour faire concurrence à ces derniers. Il fut noté que le Conseil de Toronto se proposait de dépenser 2 millions de dollars pour faire le commerce du charbon et il fut annoncé que toute tentative faite par cette ville pour se procurer la législation lui donnant des pouvoirs en conséquence serait fortement combattue par l'Association. Une autre résolution fut passée, demandant à toutes les succursales de l'association de donner la préférence dans les emplois disponibles à tous les soldats retour du front.

POUR ETENDRE NOS RELATIONS COMMERCIALES—LES BIENFAITS DE L'ORGANISATION

Lundi et mardi derniers les membres de la Dominion Credit Exchange Association ont tenu leur convention annuelle et pour clore les délibérations un dîner fut organisé au Club Canadien au cours duquel de fort intéressants discours furent prononcés. M. F.-C. Larivière présidait.

M. Frank Pauzé, ex-président de la Chambre de Commerce du District de Montréal et membre de la Commission qui fut envoyée en Europe à l'effet de développer les relations canadiennes sur le vieux continent, invité spécialement par l'assistance à faire une courte relation de son voyage d'études, intéressa vivement ses auditeurs par la poignée de documents qu'il déversa au cours de sa causerie fort appréciée. L'Europe, nous confia-t-il ne demande qu'à nous acheter non pas par sympathie, (en affaires il n'y a pas d'amitiés) mais par besoin. Elle a besoin de nos produits tout comme nous avons besoin des siens; elle sait qu'il y a dans notre beau pays des ressources naturelles magnifiques que n'affecte pas la guerre et elle serait heureuse d'en profiter tout en nous donnant la faveur de ses ordres. Mais, si elle sait par ouï-dire nos possibilités manufacturières et agricoles, elle ignore nos hommes d'affaires, nos manufacturiers, nos commerçants, et ce sont ceux-là qui doivent faire un effort pour se faire connaître et apprécier par les marchés européens qui nous sont grands ouverts. Rien ne s'obtient sans peine. Si donc nous désirons fermement développer notre commerce extérieur, nous devons entrer résolument dans la lutte et affronter la concurrence européenne. Nous avons des possibilités d'exportation, c'est vrai, mais nous ne sommes pas les seuls. La compétition nous fera rester dans l'ombre si nous n'entrons dans la danse et si nous ne nous efforçons pas de faire connaître nos produits au-delà des mers, tant par de la publicité bien comprise que par la propagande d'agents actifs et intelligents. La guerre a fourni au Canada une opportunité exceptionnelle de se faire valoir et ceux qui restent indifférents à cette occasion unique n'ont certainement pas à coeur le progrès économique de notre pays et ne comprennent pas l'importance qu'il y a à profiter du moment pour jeter les bases de relations commerciales qui peuvent devenir dans l'avenir excessivement brillantes.

M. F. Pauzé termina en faisant appel aux forces industrielles et productrices du pays pour combler le déficit d'approvisionnement dont souffre actuellement l'Europe et cette péroraison fut saluée d'applaudissements prolongés et approbateurs.

Il fut demandé ensuite, à M. J.-A. Beaudry, le trésorier de l'Association des Marchands-Détaillants d'adresser la parole et prenant pour thème: les bienfaits de l'organisation, l'orateur nous démontra que pour résister aux assauts de la situation créée par la guerre, il était indispensable que le commerce canadien fut organisé et établi sur des bases solides, d'après des méthodes ayant fait leurs preuves d'efficacité et de rendement. Sans organisation le commerce ne peut subsister. La moindre perturbation économique nous affecte-t-elle, immédiatement on en fait peser injustement la responsabilité sur le marchand et ce n'est que par l'union et l'action concertée que le commerce légitime et honnête peut faire face à toutes les difficultés et résister aux événements.

Au cours de cette réunion un mot qui fut souvent prononcé fut celui de "Bonne Entente"; et il synthétisait bien l'esprit des personnes présentes dont le voeu sincère est de voir les deux races canadiennes travailler la main dans la main, d'un effort commun pour assurer la grandeur et la prospérité de la vaste patrie canadienne.

Assistaient à cette importante assemblée d'hommes d'affaires, de manufacturiers, de marchands de gros et de détaillants:

MM. James M. Robertson, président de la Thomas Robertson Co, Ltd; S.-R. Brewser; John Wilson, pré-président de la même compagnie; T. Caverhill; H.-A. Lamontagne; J.-F.-L. Caron, tous représentant la Th-Robertson Co, Ltd.

MM. Jno. Milne, L.-N. Gélinas, Ph. Delisle, J.-E. Couillard, H.-S. Harwood, tous représentant la James Roberson Co, Ltd.

MM. W.-J. Wall, W.-E. Jackson, C. Gelz, de la Mott Co, Ltd.

MM. H.-P. Diplock, G.-R. James, George Boyd, de la Steel Co. of Canada, Ltd.

MM. Chas. Smallpiece, H.-R. Fleet, de la Taylor Forbes Co. Ltd.

MM. L.-P. Cadieux de la United Brass & Lead Co. de Toronto; G.-O. Mallen, F.-J. Conaughton, de la Standard Sanitary Co. de Toronto; H. Rooke, de la Page Hersey Iron & Tube Co. de Toronto; A.-C. Rankin, secrétaire-général, Toronto; Henri Viau, L.-P.-C., secrétaire de Montréal; F.-C. Larivière, président-général, de la Dominion Credit Exchange Association; J.-A. Beaudry, de Montréal, Frank Pazuzé de Montréal; S.-T. Hadley, de la Steel & Radiation Ltd; W. Skelly, de la Canada Pipe & Steel, de Toronto; Chs.-E. Morrison, de la James Morrison Brass Mfg. Co, de Toronto; John H. Ince, de la Toronto Hardware Mfg. Co., Toronto; Sherlock Jas., de la Monarch Brass Mfg. Co, Toronto; W.-E. Fice, de la Pease Foundry Co, de Toronto; le major L.-L. Anthes, de la Anthes Foundry Ltd, Toronto; W.-C. Larmouth, F.-T. Rowley, de la Dominion Radiator Co, de Toronto, etc., etc.

NOUVEAUX OFFICIERS

Le 5 février dernier la succursale d'Ottawa de l'Association des Marchands-Détaillants fit l'élection de ses officiers pour l'année à venir avec les résultats suivants: président, Henry Waffers; 1er vice-président, H. Poulin; 2e vice-président, A. Phillips; secrétaire, A. Crabtree; trésorier, T.-W. Collins.

Au cours de l'assemblée, M. E.-M. Trowern fit une spirituelle attaque contre la loi proposée tendant à rendre illégale la fixation d'un prix uniforme sur des articles manufacturés sont des marques de commerce.

M. W.-C. Miller souligna le travail fait par l'Association au cours de l'année.

La succursale de Walkerville de l'Association a élu son bureau de direction qui se compose ainsi: président, Thomas Nairn; vice-président, H.-C. Bake; secrétaire, Albert-W. Webb; trésorier, A.-E. Luxford.

La section des Epiciers de Toronto, succursale de l'Association des Marchands-Détaillants a procédé le 12 février courant à l'élection de son bureau qui se compose comme suit: président, F.-C. Higgins; 1er vice-président, R. Dowson; 2e vice-président, W.-J. Parks; secrétaire, W.-J. Nicholl; trésorier, D. McLean. A cette assemblée M. Miller annonça que des arrange-

ments étaient faits pour envoyer à tous les membres des bulletins concernant les adultérations des marchandises comme montré par les enquêtes du département du revenu de l'Intérieur. Comme l'amende pour de telles infractions est de \$50 et les frais, M. Miller estime qu'une semblable information peut être de grande valeur pour les membres.

LE COMMERCE DE MARGARINE AU CANADA

M. W.-C. Miller, le secrétaire de l'Association des Marchands-Détaillants qui fit une récente visite dans la région bordant le Lac Saint-Clair assure qu'il ne rencontra pas un seul marchand ne plaidant pas pour la levée de l'interdiction de la margarine. De plus, son enquête le long de la frontière lui permit d'établir qu'il s'effectuait un commerce considérable en fait de margarine, en dépit des restrictions qui s'y rattachent et des pénalités encourues.

Plus de 7,000 livres de margarine passent la frontière à Détroit seulement chaque mois. On ne saurait encourager ces actes illicites, mais ils démontrent néanmoins le fait qu'il y a une très forte demande pour cette "commodité". La pratique de fraude signalée le long de la frontière cause des dommages aux autres marchands et le Gouvernement devrait adopter des mesures plus agressives pour mettre fin à ces abus, ou bien alors permettre purement et simplement la vente de la margarine.

UN EMBARGO SUR LES FRUITS EST-IL DESIRABLE?

Les producteurs de fruits du district de Niagara se proposent d'envoyer une députation à Ottawa pour demander au gouvernement l'embargo sur tous les fruits et légumes américains pendant les quatre mois de la saison fruitière canadienne. Il serait regrettable qu'une telle demande fut accueillie favorablement par le gouvernement qui trouve dans l'importation des fruits américains une source substantielle de revenus. En refusant d'accéder à toute requête de ce genre, le gouvernement suivra la bonne voie. Les embargos sont toujours des armes très dangereuses à manier et sûrement le Canada a actuellement dans ses livres assez de statuts favorisant certaines classes particulières, sans en ajouter encore à la liste. Les producteurs de fruits du Niagara sont merveilleusement situés au point de vue des expéditions. Il y a peu de marchés américains capables de placer leurs produits sur le marché d'une façon aussi expéditive et avec autant de facilité. Les produits américains ont d'ailleurs contre eux un tarif moyen d'environ 37½ pour cent. Incontestablement, il y a là une protection suffisante pour le fermier du district en question. Nos cultivateurs semblent perdre de vue le fait que ce n'est pas la concurrence des marchés extérieurs qu'ils ont à craindre, mais bien celle de leurs propres conditions. Dans une bonne année, la récolte du district du Niagara est tellement abondante et la saison comparativement si courte pour chaque variété que les marchés présents ne sont pas capables de disposer de toute la production. L'embargo n'apporterait pas de soulagement à cette situation et les producteurs de cette région auraient plus d'avantage à découvrir un meilleur système de distribution par lequel, des petites villes et des villages qui voient rarement un fruit, en seraient largement approvisionnés. rarement un fruit, en seraient largement approvisionnés.

LOI CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINES D ENREES ET AUTRES PRODUITS.

Denrée.	Loi actuelle gouvernant la vente.	Peine pour violation de la loi.
Foin et paille	<p style="text-align: center;">FOIN ET PAILLE. (Chap. 85, Loi des inspections et de la vente.)</p> <p>La classification du foin est celle qui suit:— Le mil de première qualité (prime) est composé de mil pur, parfait sous le rapport de la couleur, sain et bien séché; Le mil No 1 est du mil mélangé de pas plus d'un huitième de trèfle ou d'autres herbes fourragères cultivées, et est de bonne couleur, sain et bien séché; Le mil No 2 est du mil qui ne contient pas plus d'un tiers de trèfle ou d'autres herbes fourragères cultivées, et est de bonne couleur, sain et bien séché; Le mil No 3 se compose d'au moins cinquante pour cent de mil, et le reste est du trèfle ou d'autres herbes fourragères cultivées, de couleur passable, sain et bien séché; Le trèfle No 1 est du trèfle mélangé de pas plus d'un quart de mil ou d'autres herbes fourragères cultivées, de bonne couleur, sain et bien séché; Le trèfle No 2 est du trèfle mélangé de pas plus d'un quart de mil ou d'autres herbes fourragères cultivées, de couleur passable, sain et bien séché; Le foin mêlé est du foin qui ne tombe point sous la désignation de mil ou de trèfle, et qui est en bonne condition, de bonne couleur, sain et bien séché; Le foin non classé comprend toute espèce de foin mal séché, taché, ou en mauvaise condition; Le foin d'exportation est du foin en bonne condition, pressé, sain et bien séché; Le tarif d'inspection du foin est vingt cents pour chaque tonne. Dans la province de Québec, les étalons de poids qui suivent sont ceux du foin et de la paille, à moins qu'ils ne soient vendus à la tonne, ou à moins qu'il n'apparaisse que les parties sont convenues du contraire.— une botte de mil, de trèfle ou d'autre foin, liée avec du mil, quinze livres; une botte de mil, de trèfle ou d'autre foin, liée avec une hart seize livres; une botte de paille, douze livres.</p> <p style="text-align: center;">POISSON MARINE. (Chap. 45, 1914, et marquage du poisson mariné.)</p>	On n'a pourvu aucune peine spéciale.
Foin et paille	<p>Le trèfle No 1 est du trèfle mélangé de pas plus d'un quart de mil ou d'autres herbes fourragères cultivées, de bonne couleur, sain et bien séché; Le trèfle No 2 est du trèfle mélangé de pas plus d'un quart de mil ou d'autres herbes fourragères cultivées, de couleur passable, sain et bien séché; Le foin mêlé est du foin qui ne tombe point sous la désignation de mil ou de trèfle, et qui est en bonne condition, de bonne couleur, sain et bien séché; Le foin non classé comprend toute espèce de foin mal séché, taché, ou en mauvaise condition; Le foin d'exportation est du foin en bonne condition, pressé, sain et bien séché; Le tarif d'inspection du foin est vingt cents pour chaque tonne. Dans la province de Québec, les étalons de poids qui suivent sont ceux du foin et de la paille, à moins qu'ils ne soient vendus à la tonne, ou à moins qu'il n'apparaisse que les parties sont convenues du contraire.— une botte de mil, de trèfle ou d'autre foin, liée avec du mil, quinze livres; une botte de mil, de trèfle ou d'autre foin, liée avec une hart seize livres; une botte de paille, douze livres.</p> <p style="text-align: center;">POISSON MARINE. (Chap. 45, 1914, et marquage du poisson mariné.)</p>	On n'a pourvu aucune peine spéciale.
Poisson mariné	<p>La loi s'applique au hareng gasparot, maquereau et saumon marinés, mais le Gouverneur en conseil peut appliquer quelque'une ou toutes les dispositions de la présente loi à toute espèce de poisson. Il n'est pas permis à l'inspecteur de marquer le poisson à moins qu'il n'ait été pris, mariné et emballé suivant les règlements. Le poisson doit être emballé en barils, demi-barils ou autres paquets. Les inspecteurs ont seul le droit de faire le marquage, et ils ont droit de pénétrer dans tous établissements pour faire l'examen de tout baril, demi-baril ou autre contenant du poisson soupçonné d'être faussement marqué. La loi ne rend pas l'inspection obligatoire, mais, comme nous le disons plus haut, elle ne permet à personne, sauf l'inspecteur, de marquer au fer ou autrement les barils, demi-barils ou autre contenant de poisson.</p> <p style="text-align: center;">HUILES DE POISSON. (Chap. 85, Loi des inspections et de la vente.)</p>	Les peines pourvues par la loi varient de \$20 ou deux mois d'emprisonnement à \$500 ou six mois d'emprisonnement ou les deux.
Huiles de poisson	La loi s'applique à l'huile de baleine, de loup-marin, ou de phoque, de marsouin, de	On n'a pourvu aucune peine spéciale.

LOI CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINES DENREES ET AUTRES PRODUITS.

Denrée.	Loi actuelle gouvernant la vente.	Peine pour violation de la loi.
	<p>morue, de hareng, d'esturgeon de siskawitz et toutes autres espèces d'huiles provenant des poissons ou animaux qui vivent dans la mer. L'huile de poisson doit être encaqué dans des barils en bois dur, bien solides et bien étanches. L'inspecteur ou le sous-inspecteur détermine la jauge de chaque colis, contenant de l'huile de poisson, et son déficit, et il les marque sur le colis. S'il se trouve des colis contenant de l'eau ou autre falsification, le fait est buriné ou estampillé sur le baril, de même que la qualité, le mois et les deux derniers chiffres de l'année d'inspection, les initiales du prénom et le nom de famille entier de l'inspecteur, le lieu d'inspection et les initiales de la province. Rien dans la loi ne rend obligatoire l'inspection mais lorsqu'un article sera inspecté il devra l'être suivant les dispositions de la loi.</p> <p style="text-align: center;">MIEL.</p> <p style="text-align: center;">(Article 5, chap. 19, 1914.)</p>	
Miel	<p>Le mot "miel" ne doit pas être employé, soit isolément, soit en combinaison avec tous autres mots, sur l'étiquette ou autre marque, vignette ou légende de quelque emballage contenant quelque article alimentaire qui est ou qui ressemble à du miel, et qui n'est pas du pur miel fait par des abeilles; et nul colis contenant quelque article alimentaire qui n'est pas du miel pur, ne doit être étiqueté ou marqué de manière à faire vraisemblablement croire aux personnes que c'est du miel pur; et tout article alimentaire étiqueté ou marqué en contravention de la loi doit être considéré falsifié.</p> <p style="text-align: center;">SUCRE D'ERABLE OU SIROP D'ERABLE.</p> <p style="text-align: center;">(Article 1, chap. 9, 1915.)</p>	<p style="text-align: center;">(Article 3 chap. 9, 1915.)</p> <p>Quiconque appose sciemment sur quelque substance alimentaire ou drogue une étiquette désignant faussement l'article vendu, ou mis ou exposé en vente, ou qui néglige ou refuse d'étiqueter ou marquer quelque article alimentaire ou drogue conformément aux exigences de la présente loi, encourt une amende, pour la première contravention, n'excédant pas deux cents dollars et d'au moins vingt-cinq dollars, ou deux mois d'emprisonnement, ou les deux peines, et pour chaque récidive, une amende ne dépassant pas trois cents dollars et d'au moins cinquante dollars, ou quatre mois d'emprisonnement, ou les deux peines.</p>
Sucre d'érable ou sirop d'érable	<p>Personne ne doit fabriquer pour la vente, offrir ou exposer en vente, ou vendre quelque article alimentaire qui ressemble à du sucre d'érable ou du sirop d'érable ou qui est une imitation, ou qui est composé en partie de sucre d'érable ou de sirop d'érable et qui n'est pas du sucre ou du sirop d'érable purs. Le mot "érable" ne doit pas être employé, soit isolément soit en combinaison avec tout autre mot ou autres mots, ou lettre, ou lettres, sur l'étiquette ou autre marque, vignette ou légende d'un contenant renfermant quelque article alimentaire ou sur quelque article alimentaire même qui n'est pas du sucre d'érable pur, ou du sirop d'érable pur, et tout article alimentaire ainsi étiqueté ou marqué doit être considéré falsifié. Le sirop d'érable doit être fabriqué avec de la sève d'érable et ne doit pas contenir plus de 35 pour cent d'eau et un gallon impérial ne devra pas peser moins de treize livres trois onces.</p> <p>Le sucre d'érable devra être entièrement le produit solide obtenu par l'évaporation de la sève d'érable et ne devra pas contenir plus de (10) pour cent d'eau, etc.</p>	<p style="text-align: center;">(Article 2, chap. 9, 1915.)</p> <p>Quiconque falsifie sciemment quelque article alimentaire ou drogue ou ordonne à quelque autre personne de le faire, encourt, si cette falsification est réputée nuisible à la santé, une amende de \$50 à \$500 ou six mois d'emprisonnement pour une première contravention, et si cette falsification n'est pas réputée nuisible à la santé, une amende n'excédant pas \$200 et les frais et de pas moins de \$25, ou trois mois d'emprisonnement ou les deux.</p> <p style="text-align: center;">(Article 4, chap. 9, 1915.)</p> <p>Sous l'empire de tels règlements que peut établir le ministre, un montant n'excédant pas une moitié des amendes imposées et recouvrées sous le régime de la présente loi peut être versé à la personne qui a donné le renseignement ou qui a autrement aidé à recouvrer l'amende, et l'autre partie de l'amende doit être versée au ministre des Finances, et forme partie d'un fonds du Revenu Consolidé du Canada.</p> <p>NOTA. — Les trois articles ci-dessus s'appliquent également au miel, au sirop d'érable et au sucre d'érable.</p>

LES INSTRUMENTS ARATOIRES SONT-ILS EN BON ETAT?

"Un point en temps en sauve neuf." Ce dicton n'est jamais plus vrai que quand le printemps arrive et prend le cultivateur au dépourvu. Celui-ci perd souvent beaucoup de temps, parce que ses machines ne sont pas en bon état pour usage immédiat. Il leur manque des pièces; des boulons et des vis ont été enlevés à une machine pour en réparer une autre, et les parties en bois, faute de peinture pour les protéger, ont pourri et se sont probablement brisées.

Au cours de l'hiver, tous les instruments aratoires devraient être examinés en entier. Il faut remplacer les pièces qui manquent, se procurer une provision de boulons et de vis, nettoyer et polir les parties actives et peindre les pièces en bois. On peut acheter à la boîte des boulons et des vis assortis suivant le degré et les dimensions. La perte d'un écrou ou la rupture d'une petite pièce, pendant le travail au champ, peut entraîner ainsi la perte de l'usage non seulement de l'instrument, mais encore des chevaux et de la main-d'œuvre, et probablement empêcher le cultivateur de profiter du temps favorable pour effectuer le travail qu'il s'était proposé de faire.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE — PROVINCE DE QUÉBEC

Albert Delorme v. J.-L. Lacroix, Chambly Bassin, \$925.

Banque de l'Amérique Britannique du Nord v. Isaac Rosentzveig et Rosentzveig, Montréal, \$1,965.

Aug. Leroux v. O. Martineau & Fils, Ltd, Montréal, \$200.

Ls. Boyer et al v. Sarah Gold, Montréal, \$4,140.

Succession P.-J. Charland v. H.-W. Thauvette, Montréal, \$272.

Bruno Taillon v. Dom. Box & Package Co., Ltd, Montréal, \$1,080.

E.E. Rea Co., Ltd. v. P. Saint-D. Monet et Mme M.-A. Monet, Montréal, \$325.

A. Boucher v. J.-A. Ogilvie, W.-L. Laplante, J.-H. Tétreault et Arthur Laberge, Montréal, \$1,162.

W. Ladouceur v. J.-M. Aird, Montréal, \$1,080.

Arcand the Painter Ltd v. Charlebois, Ltd, Montréal, \$100.

J.-L. Percival v. Geo.-L. West, Hal. McD. Brown, Ralph.C. Bulman, E.-E. Cox, et Standard Press, Montréal, \$610.

H. Gravel v. T.-H. Campeau, Montréal, \$234.

Alex. Mongeau v. A. Laframboise, Montréal, \$100.

J.-A. Davies & Co., Ltd v. J.-T. Poirier, Montréal, \$200.

Can. Davey Tree Export Co., Ltd v. Mme M.-C. McMartin et vir et Mme Hon. Wm. Owens, Westmount, \$435.

A. Blondin v. Z.-O. Limoges, Montréal, \$869.

King Paper Box Co., Ltd v. Eastern Canning Co, Montréal, \$504.

R. Patenaude v. Smart Woods, Ltd, Montréal, \$250.

J.-Q. Donati v. Alcide Fortin, M.D., Montréal, \$5.

S.-L. Contant v. P. Grenier, Montréal, \$239.

Mary-Alicia Prowse v. Nurnberger, Ltd, Montréal, \$600.

Alban Germain v. Pierre Lauzon, Montréal, \$600.

David Préfontaine v. Jos. Smith, Montréal, \$1,775.

J.-H. Hand v. Géraldine-C. Chapman, et Mme Geo.-V. Cousins, Montréal, \$5,618.

Viewmount Land Co., Ltd v. Z. Corbeau, Montréal, \$400.

H. Bershatsky v. M. T. Co., Montréal, \$40.

A. Dubois v. J. Saint-Louis, Jr, Montréal, \$219.

Beaudoin, Ltd v. Cléo. Clouthier, Montréal, \$164.

Levinson & Co. v. O. Price, Montréal, \$503.

Archambault et Archambault v. Succession Jane Farrell, veuve de J.-W. Mount, M.D., Montréal, \$204.

Geo. Paradis v. Jos. Martel, Montréal, \$200.

W. Audet v. Mtl. Loco. Works Co., Ltd, Montréal, \$250.

Andrew Wilson Co., Ltd v. Nurnberger, Ltée, Montréal, \$104.

Blair et Rolland Ltd v. W.-B. Blaikie, Montréal, 4e classe.

Mme François Paré v. Zénon Legault et Félix Vanasse, Montréal, \$2,069.

W.-M. Williams v. J. Martin, Montréal, \$102.

E. Labelle v. Wong Kee, Ahuntsic, \$172.

J.-T. Pouliot v. J.-P. Gauthier, Outremont, \$112.

C.-E. Melançons v. Onésime Gagnon, Montréal, \$498.

Mary King v. Mme Eloïse Bénard et Mme François Larouche, Montréal, \$1,050.

J.-B. Trudeau v. Zéphirin Berthiaume, Montréal, \$50.

S. Vallée v. Guiseppe Nuozzo, Montréal, \$225.

Inns of Court, Ltd v. Geo.-W. Parent, Montréal, \$325.

Mms Jacques Hervieux v. J.-Edm. Tremblay et Henri Brouillet, Montréal, \$857.

M.-H.-Horm. Laviguer et al v. Marie-Flore Chapleau et Mme Eusèbe Lecavalier, Montréal, \$1,646.

Saul Barshatsky v. N. Beaudoin, Montréal, \$218.

L. Lalumière v. Armand Crépeau, Montréal, \$249.

J.-H. Hand v. C.-V. Cousins, Montréal, \$1,062.

P. Parnass v. J.-L. Coursol, Montréal, \$125.

Alex. Bremner Ltd v. Chas. Marquette et J.-B. Dupré, Montréal, \$13,500.

Désiré Clairoux, Sr v. Marguerite Lépérance et Mme Stan. Denis, Montréal, \$218.

L.-A. Audet v. P.-A. Fortier, Montréal, \$1,190.

Francis Trudel v. H.-H. Vachelle Koelle, Montréal, \$6,687.

Mme Edmond Labrecque v. Jos. Schwartz, Abraham Wolochin, Hyman Wolochin, Etta Bernstein et Mme Jacob Kushner, Montréal, \$195.

Euchariste Quintin-Dubois v. Israël Brassard, Montréal, 2e classe.

J.-A. Budyk v. R.-H. Miner & Co., Ltd. et R.-H. Miner, Montréal, \$1,893.

Alfred Tracey v. Rémi Plante, Saint-Marcel, \$1,000.

F.-B. Mathys v. Arthur Goyette, Montréal, \$1,634.

Narcisse Lemire v. Shawinigan Water & P. Co., Montréal, \$300.

W. Reed v. Henri Tessier, Jr., Montréal, \$792.

A. Aumond v. A. Ethier, Montréal, \$203.

Sam. Shulemson v. John Alexander, Montréal, \$218.

J.-N. Forest et al v. Homer Falar-

deau, Montréal, \$540.

Ben Robinson v. Cléo. Lanthier, Aldéric Lanthier et Gédéon Lanthier, Montréal, \$3,206.

W. Hodgson v. Emma Martin et Mme J.-Elle Deslauriers, Montréal, \$164.

Banque d'Hochelega v. Valmore Lemieux, Verdun, \$291.

Banque Union du Canada v. René Archambault, Maisonneuve, \$102.

O.-R. Lalonde v. T. Poisson, Privat, \$175.

DeLorimier et Godin v. J.-A. Marchand, Montréal, \$180.

J.-D. Camirand, Ltd v. J.-H. Ethier, Montréal, \$85.

Mtl. Loan & Mortgage Co v. Sarah Klein et Isaac Workman, Montréal, \$3,380.

J. Watterson Co., Ltd v. Hormsidas Decelles, L'Ange Gardien, Rouville, \$147.

Banque d'Hochelega v. F. Paquin, Montréal, \$250.

Jean Panneton v. J.-T. Bethune, Montréal, \$1,205.

Edouard Cartier v. M. T. Co., Montréal, \$207.

H. Gariépy v. E. Dorval, Montréal, \$527.

Eug. Lamontagne v. Geo. Ball, Montréal, \$4,828.

Ls. Roger v. Raoul Lacroix, Outremont, \$1,847.

Gilbert Gervais v. G. T. R., Montréal, \$800.

D. Pillette v. Mélina Pigeon, Mme Hormisdas Bourque et H. Bourque & Co, Montréal, \$70.

Cotton & Westover v. Geo.-W. Kendall et Geo. Kennedy, Montréal, \$262.

Solomon Vineberg v. Thos. Henry Vannaltan, Montréal, \$1,154.

Myer Blumenthal v. Harry Mendelsohn, Montréal, \$174.

Viewmount Land Co., Ltd v. Onésime Massicotte et Delphina Trudeau, Montréal, \$1,306.

Ls. Shulberg v. Alex. Ellison et Iron & Metal Supply Co., Montréal, \$1,257.

Armenius Legault v. Anna Leizer, Mme Morris Friedman et A. Friedman & Co., Montréal, \$104.

A. Gratton v. Aug. Lévesque, Montréal, \$108.

S.-J. Carter v. Y. Auger, Saint-Polycarpe, \$387.

Crédit Montréalais, Ltd v. F. Leroux, et C.-A. Piché, Montréal, \$550.

Harris Abattoir Co. Ltd. v. Nap. McDonald Cascade Point, \$45.

Tobin Mfg. Co. v. Florence Chapleau et Mme Eusèbe Lecavalier, Montréal, \$1,765.

Fred. Schnauffer v. Ernest Labelle, Jr, Montréal, \$175.

Jackson & Savage Ltd v. C. Nurnberger, Montréal, \$2,100.

La Patrie v. Fred.-W. Bowle, Campbell's Bay, \$488 et Geo.-W. Parent, Montréal, \$252.

Fred. White v. Ville de Montréal, \$300.
DeLaval Dairy Supply Co., Ltd. v. Geo. Lauzière, Montréal, \$126.
A. Chaurat v. Elle Mongrain, J.-R. Hurteau, C. Cantin, E. Emond et E.-R. Dufresne, Montréal, \$704.
J.-W. Pilon v. J. Brown, Montréal, \$103.
M.-F.-J. Quinn v. Nurnberger, Ltd, Montréal, \$229.
Ls. Shulberg v. Alex. Ellison et Iron & Metal Supply Co., Montréal, \$1,661.
Succession Joséphine Prié v. Succession Jos. Godbout, Montréal, \$1,700.
E. Donadieu v. A. Guilmond, Montréal, \$195.
Oscar Léonard v. Harry Hope, Montréal \$417.
Perrin & Frères Ltd v. Chas.-T. Hooper, Outremont et Chas.-T. Hooper & Co., Montréal, \$1,272.
Perrin & Frères, Ltd v. J.-H. Lacerte, Montréal, \$1,624.
Perrin & Frères, Ltd v. Geo. Thomas et Geo. Thomas & Co, Montréal, \$477.
Automobile Française Ltd v. Henri Bernard de la Brulère, Montréal, \$1,100.
Gaspard DeSerres v. J.-Ernest Gagné, Montréal, \$168.
O.-H. Lesage v. Z. Bourdeau, Montréal, \$137.
Champagne Cigar Ltd v. Willie Larivière, Ernest Poirier et W. Larivière & Co, Montréal, \$137.
Rochon Express Co., Ltd v. P.-J. Valentine, Absent, \$101.
J.-A. Marceau, Ltd v. L. Aniello, Montréal, \$96.
Morissette, Ltd v. Jos. Meloche, Montréal, \$85.
A.-R. Ranger v. Eugénie Busseau, Saint-Polycarpe, Mme I.-Ives Auger et Auger & Co, Montréal, \$136.

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE —PROVINCE DE QUEBEC

Sam. Therrien v. Edouard Bolvin, Montréal, \$200.
Théo. Vochroote v. P.-E. Brennan, Montréal, \$100.
Urgel Archambault v. G. Planet, Montréal, \$143.
Pierre Ostigny v. Chas. Ostigny, Nap. Ostigny et Ostigny Frère, Montréal, \$1,333.
Beaudoin, Ltd v. Mme H. Jackson, Montréal, \$163.
Beaudoin, Ltd v. Gus. Grenier, Montréal, \$128.
Mme Chas.-Richard Fox Boxer v. Leslle Smith, Montréal, \$381.
Jacobs & Co. v. Thomas Yeomans, Montréal, \$100.
Hy. Russell v. Geo.-W. Thompson, Montréal, \$103.
J.-J. O'Brien v. Constance Hedge et Walter O'Brien, Montréal, 2me classe.
Mary-A. Prowser et al v Nurnberger, Montréal, \$600.
Succession L.-J. Lamontagne v. Henri Frigon, Montréal, \$2,640.
Toronto Type Foundry Co., Ltd v. Société de Publication de l'Est, Ltd, Pointe aux Trembles, \$1,685.
Mme Geo.-W. Parent v. G.-W. Parent, L.-H. Lapointe et Southern Stores, Ltd, Montréal Sud, \$4,800.
Bergeon et Whissel v. Albert Racicot, Boucherville, \$114.
Rose Wheeler v. Alex. Woodward, Maisonneuve, 2e classe.
Mme J.-P.-B. Casgrain et al v. Nap. Martin, Montréal, \$168.
Atlas Garment Mfg. & Trading Co. v. J.-Edgar Bleau, Montréal, \$106.
Ovlla Ricard v. James Linton, Montréal, 1re classe.

Mme Léger Saint-Jean v. J.-A. Caisse, Montréal, \$105.
A. Roy v. Achille Bergevin, Montréal, \$450.
Mme Aimé Desmarais v. J.-A.-H. Hébert, Montréal, \$195.

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs
J.-A. Hébert	M. L. H. & P. Co.
Alp. Demers	G. Twedee
Geo.-W. Rousseau	G. Tronc Ltd.
A.-E. Labelle (fils)	Mont. Roll Mills
Henri Trottier	North Elect. Co.
J.-E. Lusignan	Mont. Loc. Works.
Jos. Ricard	Wm. Mfg. Co.
Alb. Ricard	La Cité de Montréal
Odilon Rochon	Wm. Mfg. Co.
E.-Thos. Plante	Can. Pac.
A. Senez	Pointe aux Trembles
O. Mowatt	
.	Medical & Surgical Supply Co.
S. Yathosky	Can. Cons. Rubber Co.
Adélarde Thibault	Cie des Tramways
Victor-J. Saint-Amand	
.	M. L. H. & P. Co.
R. Saint-Jacques	Locomotive Works
Rosario Dugal	Adalbert Dugal
J.-N. Trudeau	C.P.R.
Jos. Viau	Stewart Co. Ltd.
Jacob Goldberg	L. Goldberg
J.-E. Lusignan	Mont. Locomot.
Richard B. Davis	
.	National Breweries Ltd.
P.-F. Dutrizac	C.P.R.
Cyr.-Jos. Gustave	
.	Mont. Locomotive Works

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

S. Cohen, Veuve J.-A. Lévesque, 24 février, 10 a.m., 1050 Sherbrooke-E. Giroux.
C.-W. Lindsay Ltd, Alph. Laflamme, 26 février, midi, 4331 Notre-Dame E., Lapierre.
Odilon Lage, T. Gauthier, 26 février, 10 a.m., 59 Chambly, Lapierre.
F. Frappier, J. Candib, 26 février, 11 a.m., 933 Saint-Laurent, Bissonnette.
REX, Max. Wagner, 28 février, 11 a.m., 1367 Chapleau, Coutu.
S.-L. Rosenthal, J.-E. Brisebols, 28 février, 11 a.m., 444 Saint-Hubert, Lavery.
Computing Scale Co., Ltd, M. Germainoff, 28 février, 11 a.m., 2187 Saint-Laurent, Lavery.
J. Trudel, Mme M.-F. Ray, 28 février, 10 a.m., 2 Aldr, Maisonneuve, Aubin.
F.-B. Mathys, Arthur Goyette, 28 février, 10 a.m., 339 Viger, Durocher.
J. Rattray Co., Ltd, J.-B. Décarie, 24 février, 10 a.m., 123B Christophe Colomb, Lavery.
S.-L. Routtenberg, Olivier Léveillé, 24 février, 10 a.m., 293 Rivard, Desroches.
S. Croysdill, H.-M. Ashman, 24 fé-

vrier, 2 p.m., 275 Marcell, Lafontaine.
Aldéric Fortin, Rosaire alias Rosario Lacroix, 24 février, 10 a.m., 100 Pontiac, Coutu.

Villeneuve et Beaulieu, Mme M. Lapointe, 24 février, 1 p.m., 160 Cadieux, Brouillet.

E. Saint-Pierre, W. et H. Leboeuf, 24 février, 10 a.m., 1274 Saint-Hubert, Dorlon.

Villeneuve et Beaulieu, Jos. Lafortune, 26 février, 10 a.m., 1091 Rachel, Brouillet.

O. Martineau et Fils, Ltd, J. Jacques et H. Bédard, 26 février, 10 a.m., 1046 Sherbrooke Est, Coutu.

J. Garmaise, Thomas Finn, 27 février, 10 a.m., 35 Prince Arthur Ouest, Aubin.

M. Briskin et al, John Neil, 27 février, 1 p.m., 8 Jardin, Brouillet.

Z. Corbell et Frère, M. Bétournay, 28 février, 10 a.m., 9 Hays, Aubin.

O. Tardif, Ulric Matte, 26 février, 11 a.m., 472 Valois, Normandin.

O. Tardif, Albani Bouchard, 26 février, 10 a.m., 1230 Notre-Dame Est, Normandin.

Arsène Champagne, Alexis Mayrand, 26 février, 10 a.m., 422 Champlain, Normandin.

Clara et Sophie Dubois, Alexis Turcot,

26 février, 10 a.m., 741 et 745 Cartier, Decelles.

Louis Shulberg, Alexandre Ellisson, 26 février, 10 a.m., 37 avenue Staynor, Marson.

Banque Hochelaga, Hormisdas Leboeuf et al, 24 février, 10 a.m., 1274 Saint-Hubert, Durocher.

Edmond Vadeboncoeur, Alonzo Alain, 24 février, 2 p.m., 1959 Saint-Denis, Normandin.

Succession David Lucey, G. Thomas, Mike Thomas et Elie Thomas, 24 février, 10 a.m., 390 Saint-Laurent, Steinman.

Villeneuve et Beaulieu, Mme Leblanc, 24 février, 2 p.m., 449 Beaudry, Brouillet.

CESSIONS JUDICIAIRES

Aquila Landry, Montréal. Gardien provisoire, C. Rodier.

J.-Elz. Guilmont, Montmagny. Gardiens provisoires, Lefalvre et Gagnon. Raoul Lambert, Notre-Dame-des-Anges. Gardiens provisoires, Lefalvre et Gagnon.

Baker et De Guidry, Cap Cove. Gardien provisoire, J.-P.-E. Gagnon.

David Auuisi, Montréal. Gardien provisoire, J.-W. Larocque.

Corinne Brabant, épouse de Ed. Aubertin, Montréal. Gardien provisoire, C. Dussault.

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ DES GRAINS DE MONTREAL

Il n'y a eu que très peu de changement dans le marché canadien du blé. Les affaires pour le vrai son à venir à Winnipeg furent calmes et les fluctuations dans les prix très minimes au cours de la semaine. Jeudi le marché marquait un léger déclin de 1/8c à 1/4c par boisseau et l'avoine une baisse de 1/4c.

Le ton du marché local fut ferme dans la généralité, par suite du peu d'offres, attribué au fait que les envois de l'Ouest qui sont en route depuis quelque temps déjà, n'arrivent que très lentement.

L'avoine de l'Ouest Canadien No 2 se vend de 75c à 76c; la No 3 C.O. de 73c à 74c; l'extra No 1 de 73c à 74c et la No 2 de 71c à 72c le boisseau ex-magasin.

LE MARCHÉ DE LA FARINE

Un sentiment très ferme prévaut dans la situation locale de la farine et principalement pour les sortes de blés d'hiver, du fait que les arrivages sont rares et qu'on éprouve de la difficulté à recevoir la farine expédiée il y a déjà plusieurs semaines. Le volume d'affaires est relativement réduit. Les prix sont sans changement avec des ventes de 90 pour 100 de patentes de \$8.50 à \$8.80 le baril en bois et de \$4.15 à \$4.25 le sac.

De bonnes affaires continuent à s'effectuer dans les farines de blé du printemps, attendu que les approvisionnements sur place sont assez amples pour répondre aux demandes et les ventes de premières patentes se font à \$9.60, les secondes à \$9.10 et les fortes à boulangers à \$8.90 le baril en sac.

Farines fortes à boulangers

Baker Special 2 sacs	\$8.90
Manitoba (Citadel)	8.60
Keetawba	9.10
Montcalm	8.80

Meunier	9.10
patentes du Printemps	
Regal 2 sacs	9.00
Fleur de Lis	9.10
Daily Bread	8.50
Royal Household	9.00
Five Roses	9.00
Glenora	9.10
Huron à pâtisserie	9.00
Harvest Queen	9.10

LE MARCHÉ A PROVISION

Le ton du marché est ferme et termine avec des ventes de pores de premier choix à \$19.00 et de choix à \$18 et \$19.00 les 100 livres, pores hors chais.

Les affaires en porc appreté sont calmes, la demande étant plus réduite à cette époque de l'année et ne s'appliquant qu'à de petites quantités destinées à répondre aux besoins immédiats. Les prix demeurent sans changement avec des ventes d'animaux fraîchement tués des abatons de \$2.00, de pores appretés à la ferme, poids regets, à \$20.00 et poids lourds à \$19.00 et \$20.00 les 100 livres.

Le commerce des viandes fumées et scannées est plutôt calme, mais du fait de la continuation des prix plus élevés pour les pores et en considération aussi de l'approvisionnement non excessif sur place, le ton du marché demeure ferme et les prix n'offrent pas de changement avec des ventes de jambons 8 à 10 livres, à 20c la livre, de 12 à 14 livres, à 20 cents, et de poids moyens et lourds à 20 cents, alors que le bacon pour breakfast se vend à 25 cents, le bacon de choix Windsor à 30 cents et le bacon Windsor desosse à 31 cents la livre.

Il n'y a pas de changement dans les conditions du marché du saindoux, les prix se maintenant avec une bonne demande courante et des affaires actives. Les cotations du saindoux sont pour les qualités "pure leaf" 22 cents la livre en seaux de bois de 20 livres et de 21 1/2 cents en seaux en fer-

blanc de 20 livres, alors que le saindoux composé se vend à 20 1/2 cents en seaux en bois de 20 livres et 19 1/2 cents en seaux en ferblanc de 20 livres.

ISSUS DE BLE ET AVOINE. ROULEE

La demande pour l'avoine roulée et les issus de blé, de la part des acheteurs de la ville et de la campagne est toujours considérable. En conséquence les importateurs ont, vu la difficulté qu'ils éprouvent de faire venir de l'Ouest marchandises nécessaires, beaucoup de commandes qu'ils ne peuvent remplir.

Le ton du marché est très ferme. Le son se vend, par charge de wagon, \$35 la tonne; le gru, \$36; les middings d'Ontario, de \$40 à \$42; la moulee pure, de \$48 à \$50 et la moulee mélangée, \$45, sacs compris.

L'augmentation, en général, s'élève de \$1 à \$2 par tonne depuis la semaine dernière.

Les prix de l'avoine roulée n'ont pas varié depuis la semaine dernière, mais le ton du marché s'est raffermi. On cote de \$3.35 à \$3.45 par sac de 90 livres.

LE FOIN PRESSE

Il n'y a rien de nouveau à signaler, cette semaine, dans le marché au foin. Les prix se maintiennent fermes, attendu que les arrivages sont peu considérables et que la demande est toujours bonne.

On cote par charge de wagon: Foin no 2, \$13; no 3, \$11.50 et foin mélangé de trèfle, \$10.50, "ex track".

LES PRODUITS DE LA CAMPAGNE

La demande pour les oeufs est très bonne. — Les approvisionnements sont bas. — Les prix fer-

mes. — Les pommes de terre sont en hausse. — Les autres lignes sont sans changement.

Un sentiment très ferme continue à prévaloir dans la situation locale des oeufs, attribuée au fait que les stocks sur place ne furent jamais aussi bas à cette période que cette année. De fait, on prétend que dans les réfrigérateurs, il n'y a plus guère d'oeufs disponibles. Les arrivages d'oeufs frais continuent à être fort réduits par suite du temps froid qui contrôle la production.

Les prix cotés sont comme suit :

Oeufs frais canadiens	0.58
Oeufs frais américains	0.55
No 1 de choix	0.48
No 1 mirés	0.45
No 2 mirés	0.38 0.40

Il n'y a pas de changement dans la situation du marché pour la volaille apprêtée, les prix pour toutes les lignes étant maintenus fermes du fait de la faible quantité d'approvisionnement en mains et de la faiblesse des arrivages de la campagne. La demande n'est pas mauvaise mais dans son ensemble ce marché est calme.

Les prix sont les suivants :

Dinde de choix, la livre	0.30
Dinde ordinaire, la livre	0.26 0.28
Poulets de choix	0.23 0.25
Poulets ordinaires	0.16 0.18
Poules	0.15 0.20
Oies	0.18 0.20
Canards	0.20 0.24

De bonnes affaires se font sur le miel, il y a une meilleure demande pour les hautes qualités, attendu que la consommation du miel pendant le Carême est plus grande qu'en aucune autre saison. L'approvisionnement sur place est satisfaisant pour répondre aux demandes et le ton du marché est régulier.

Les prix se cotent comme suit :

Miel blanc en gâteaux	0.15 0.15¼
Miel Brun en gâteaux	0.11¾ 0.12
Blanc extrait	0.12 0.12¼
Brun extrait	0.10½ 0.11
Miel de sarrasin	0.09 0.10

Par suite des faibles stocks de sirop d'érable et de sucre actuellement en mains et de l'amélioration

de la demande pour besoins domestiques, le ton du marché demeure très ferme.

Nous cotons les prix suivants :

Pur sirop d'érable en boîte de 8 livres	0.95 0.97½
Pur sirop d'érable en boîte de 10 liv.	1.07½ 1.10
Pur sirop d'érable en boîte de 13 liv.	1.25 1.30
Sirop choix extra, boîte de 13 livres	1.40 1.50
Sucre de pur sirop d'érable, la livre	0.15 0.16

Les affaires pour les fèves sont plutôt calmes, les offres de fèves canadiennes ne sont pas très importantes, mais les approvisionnements de fèves importées semblent être largement suffisants pour répondre aux besoins. Les prix sont sans changement et se cotent comme suit :

Fèves canadiennes triées à la main en lots de char	6.75 7.00
Fèves 3 liv., triées	0.00 6.50
Fèves 5 liv., triées	0.00 6.25
Fèves 6 liv à 7 liv., triées	0.00 6.00

Le ton du marché pour les pommes de terre est très actif et il y a avance de prix. La demande est surtout pour petits lots et les pommes de terre "Montagnes Vertes" se vendent \$3.50 et les différentes variétés de Québec de \$3.00 à \$3.25 le sac de 80 livres ex-magasin.

Les derniers renseignements reçus de La Havane nous informent que les arrivages de pommes de terre depuis une seule semaine furent de 21,508 barils et sacs. L'arrivage tout entier était de provenance du Nouveau-Brunswick et il fut nécessaire de faire partir de Boston un steamer spécial pour effectuer ce transport. Ces envois furent vendus \$136,552 rendus à La Havane et constituent l'exportation canadienne de pommes de terre la plus payante qui ait été faite pour Cuba en un semestre.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché au beurre devient plus actif et, en conséquence, les prix du beurre de crèmerie le meilleur et bon sont plus fermes. Les arrivages ont, heureusement, commencé à augmenter récemment.

D'assez fortes quantités du meilleur beurre de crèmerie ont été vendues à raison de 42½c à 43c la livre, et de bon beurre pour 41½ à 42 cents. Selon sa qualité le beurre de crèmerie d'hiver a trouvé acheteurs aux prix de 39 à 41c la livre.

Nous cotons :

Beurre de crèmerie, le meilleur	0.42½ 0.43
Bon beurre de crèmerie d'automne	0.41½ 0.42
Beurre d'hiver	0.40½ 0.41
Crèmerie, qualité inférieure	0.39 0.40
Beurre de ferme, le meilleur	0.37½ 0.38
Bon beurre de ferme	0.36 0.36½

Le ton du marché au fromage reste très ferme, mais les transactions sont de peu d'importance pour le moment et l'approvisionnement est faible. La demande pour le fromage d'hiver est constante et de petites quantités de cet article ont été vendues à 23-24¼c. la livre.

Nous cotons :

Fromage de l'Ouest, le meilleur	0.26 0.26½
Fromage de l'Est, le meilleur	0.25 0.25½
Fromage d'hiver, le meilleur	0.22 0.24

Depuis la mi-décembre la Coopérative Agricole des Fromages de Québec n'a pas eu de vente, faute d'une quantité suffisante de produits.

LES SUCRES

Il y a, sur tous les sucres une augmentation générale de 15c les 100 livres. Les cotations deviennent donc les suivantes :

Extra granulé, sac, les 100 livres	7.45
— baril, les 100 livres	7.50
Extra Ground, baril, les 100 livres	7.65
— ½ bte 25 livres	8.05
No 1 yellow, baril, les 100 livres	7.10
— sac 100 liv...	7.05
Powdered, boîte 50 livres	7.75
— boîte 25 livres	7.95
Paris Lumps, boîte 100 liv.	8.15
Crystal Diamond, bte 100 liv	8.15
— 50 livres	8.25
— bte 25 liv.	8.45

LE MARCHÉ AU POISSON

L'influence du Carême a commencé à se faire légèrement sentir au marché au poisson. Ainsi on signale une augmentation de 1 cent par livre pour le haddock frais, d'une demi-cent pour le doré et le petit poisson blanc.

Voici la dernière liste les prix :

Poissons frais

Haddock frais, la livre 0.10
Filets de morue, la livre . 0.11

Poissons gelés

Gros haddock, la livre . . . 0.07½
Morue marchande 0.07
Filets de morue 0.08
Brochet 0.08½
Brochet préparé 0.09
Doré préparé 0.12½
Poisson blanc préparé . . . 0.12½
Saumon Qualla préparé . . 0.09½
Saumon rouge argenté. . . 0.14½
Saumon du printemps . . . 0.16½
Saumon de Gaspé 0.21
Eperlan No 1 0.15
Eperlan extra 0.20
Maquereau 0.11½
Carrelet 0.10
Butterfish, la livre 0.15
Petit flétan la livre 0.16½
Gros flétan la livre 0.16
Hareng de mer au baril, la
livre 0.06
Morue écorchée, la caisse 10.00
Morue sans arêtes,
la livre 0.09 0.14

LE LARD AMERICAIN

Nous avons un léger changement de prix à noter pour le lard américain qui se cotait la semaine passée \$41.50 et \$40.75 les 1re et

"METROPOLE LUMBER COMPANY, LIMITED".

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, des lettres patentes en date du 7 février 1917, constituant en corporation MM. René Chênevert, Philéas Caumartin, avocats, Emile Théberge, gérant, Thomas Robillard, huissier, H.-E. Théberge, sténographe, de Montréal, pour les fins suivantes:

Faire et exercer un commerce général de bois, de moulins, d'établissements où l'on travaille le bois, sous toutes ses formes, y compris la coupe, le flottage, le sciage, l'équarrissage, la fabrication, le transport, l'achat et la vente du bois, des produits forestiers et des essences de toutes les catégories et espèces, la fabrication et la vente des effets et articles totalement ou partiellement faits de bois, y com-

2e qualités respectivement et qui aujourd'hui se vend:

Lard américain:

1re qualité, le quart . . . \$42.50
2e qualité, le quart 41.00

LES THÉS

Les thés verts de Chine enregistrent cette semaine une hausse de 2c à 4c, de même que les thés de Ceylan, alors que ceux du Japon n'ont pas eu leurs prix affectés.

LE RIZ

Le riz est en hausse de ½c. Celui venant directement de la Caroline est excellent, il se vend 8c et 8½c la livre.

LES DATTES

Les dattes en paquets se vendent 9c la livre.

LES RAISINS

Les raisins Sultana, venant de Smyrne, voient leur source d'approvisionnement fatalement coupée et font défaut sur le marché de Montréal.

Le raisin de Valence choisi en boîte de 28 livres se vend 12 cents la livre; les autres variétés manquent.

FRUITS ÉVAPORÉS

Dans les fruits évaporés nous avons une légère augmentation à

noter pour les pêches, les abricots et les pommes tranchées dont les cotations sont actuellement:

Fruits évaporés:
Abricots, boîte de 25 livres,
la livre 0.20½
Pêches, boîte de 25 livres,
la livre 0.12½
Pommes tranchées, boîte
de 50 liv. la liv. 0.11½ 0.12½

LA FARINE DE MOUTARDE

La farine de moutarde se cote actuellement comme suit:

En pot de ¼ liv., la
livre 0.58 0.59
En pot de ½ livre,
la livre 0.54 0.55
En pot de 1 livre, la
livre 0.53 0.54

LES CHEMINÉES DE LAMPES

Les cheminées de lampe ou verres de lampe subissent cette semaine une augmentation assez sérieuse, puisqu'elle se chiffre par une avance de 7½c, amenant les prix aux taux suivants:

Cheminée de lampe
No 1 0.77½ 0.87½
Cheminée de lampe
No 2 0.87½ 0.97½

LE PAPIER D'EMBALLAGE

Une hausse de ¼c vient grever le papier d'emballage Manille qui se trouve à présent porté à 6¼c la livre.

pris aussi la confection du bois de pulpe ainsi que de tous les articles qui en sont composés; aussi un négocié général de gros et de détail, et faire toutes autres choses qui se rattachent à ces objets, avec pouvoir de construire, bâtir, outiller, établir, entretenir et exploiter des moulins, scieries, fabriques de bois, maisons, magasins, entrepôts, forges et usines ainsi que tous autres bâtiments et les structures nécessaires ou propres à la réinstallation des divers objets et fins de la corporation projetée;

Acheter, louer ou autrement acquérir la totalité ou aucune partie du commerce, de la propriété, des franchises, de l'achalandage, des droits et privilèges que possèdent et dont jouissent aucune personne, société ou corporation exerçant aucune industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenant aux fins de la présente corporation, et les payer, soit totalement, soit partiellement en nu-

méraire, ou totalement ou partiellement en obligations, en actions libérées ou avec d'autres valeurs de la compagnie, ou autrement, ou assumer le passif d'aucune telle personne, société ou corporation;

Se fusionner avec aucune autre corporation dont les objets sont totalement ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie;

Faire toutes autres choses se rattachant ou tendant à la réalisation des fins ci-haut, sous le nom de "Metropole Lumber Company, Limited", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux mille (2,000) parts de dix piastres (\$10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce septième jour de février 1917.

Le sous-secrétaire de la province,
8—4f. C.-J. SIMARD.

La Banque Molsons

FONDEE EN 1855.

Capital Versé \$4,000,000

Fonds de Réserve 4,800,000

SIEGE SOCIAL - MONTREAL.

Succursales dans 96 des principales villes du Canada. Agents et correspondants dans les principales villes des Etats-Unis et dans tous les pays du monde.

Edouard C. Pratt, gérant général.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital autorisé \$5,000,000

Capital versé 2,000,000

Réserves 1,954,843

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POIL, TOILES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge, EGLISSES, ROSSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE.

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mines Haut Fourneaux, Four à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, (N.-E.)

Bureau principal: New Glasgow (N.-E.)

LE SECRET DU SUCCES

L'ambition doublée de volonté, voilà le secret du succès. N'est-ce pas simple? Sans doute, avez-vous pensé que c'était une question d'éducation de collège, de force ou d'argent. Pas du tout, car s'il en était ainsi, cela placerait le succès à la merci de facteurs hors de votre contrôle.

L'ambition et la puissance de volonté sont à l'homme ce que la gazoline et l'étincelle d'allumage sont à l'automobile.

Elles signifient l'ultime progrès de la puissance d'intelligence.

Vous n'êtes pas responsable de votre capacité d'intelligence, mais vous êtes responsable du développement de l'intelligence qui vous a été donnée.

Il ne peut donc y avoir d'excuse si vous ne réussissez pas car la clef du succès est toujours entre vos mains.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISE \$2,000,000

CAPITAL VERSE ET RESERVE (au 31 déc. 1916) 1,700,000

22 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

Vice-Président: W-F. CARSELEY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G. M. BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.

M. L. O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires censeurs)

Président: l'hon. sr. ALEXANDRE LACOSTE, C. R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E. P. LACHAPPELLE, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PÉRODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU PRINCIPAL.

Directeur gérant général: M. TANCREDE BIENVENU; M. M. LAROSE, inspecteur en chef; M. J. ATURCOT, inspecteur; M. A. THIBAULET, assistant inspecteur; E. LANGLOIS, assistant inspecteur; A. GIROUX, secrétaire. Correspondants à l'Étranger: Etats-Unis: New York, Boston, Buffalo, Chicago, Angleterre, France, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital versé \$ 4,000,000

Fonds de Réserve 3,700,000

Total de l'actif 39,000,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E. H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Laroque et A.-W. Bonner.

Beaudry Lemay, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques
F.-G. Ledue, gérant; P.-A. Lavallée, gérant adjoint.

164 Succursales et Agences au Canada
32 Bureaux de Quartiers.

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois, par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Deuxième année.

21 février, 1917.

La journée se traduit par un recul de deux points en moyenne; somme toute la tenue des valeurs n'a pas été mauvaise. Pour en arriver à cette conclusion il suffit de songer un instant aux menaces dont l'avenir est lourd, à l'inquiétude que fait naître l'inconnu redoutable de demain, au souci qui toujours lève et s'aggrave à la veille d'une fermeture.

La situation est sérieuse, il n'y a pas à se le dissimuler. Elle est sérieuse en Angleterre où la flotte réclame 400,000 hommes de plus pour faire face à la menace sous-marine, elle est sérieuse en France et en Russie, et tragique dans les petits pays.

La situation est déjà sérieuse aux Etats-Unis et personne à Wall Street ne s'y trompe. Chacun sait qu'après avoir fait rage en Europe, en Afrique, en Asie, les flammes se propageront peut-être demain, en Amérique. Il ne s'agit plus ici de racontars de presse, mais d'une appréciation exacte et froide d'une crise d'horreur et d'épouvante, dont l'évolution est rapide.

Les Etats-Unis se préparent sans phrase et chaque jour leur permet de donner une arme nouvelle au président. Il a été autorisé aujourd'hui à réquisitionner tous les navires en chantiers, même et surtout ceux que l'on y construit pour l'étranger. Le Sénat a voté cet après-midi un crédit de \$71,000,000 pour la construction de sous-marins. Enfin on donne à entendre que le président se présentera dans les premiers jours de la semaine devant le Congrès, on sait pourquoi.

Vraisemblablement il n'y aura pas déclaration de guerre, mais on armera les navires marchands et le conflit sera ensuite inévitable.

Telles sont les perspectives qui s'ouvrent à Wall Street; on conçoit qu'elles fassent impression sur la clientèle. S'il est permis de s'étonner de quelque chose c'est que l'émotion n'ait pas été plus grande et que la réaction d'aujourd'hui, après une hausse de trois jours, n'ait pas été plus sérieuse. Cela tient peut-être à ce que la clientèle se rend compte que la guerre est pour la Bourse synonyme de hausse.

Selon toutes probabilités elle sera donc formidable, et ceux qui ne peuvent attendre sans lâcher prise aux contre-coups, font bien de prendre position en conséquence.

BRYANT, DUNN & CO.

PRODUCTION ECONOMIQUE DU BOEUF

Notes des fermes expérimentales

La ferme expérimentale de Nappan, N.-E., a fait en ces trois dernières années beaucoup d'essais intéressants sur l'engraissement des boeufs pour le marché. Ces expériences ont porté principalement sur les points suivants: avantages relatifs d'une ration forte et d'une ration légère pour bons boeufs de boucherie (ani-

maux mi-gras); et pour bons boeufs d'engrais (animaux maigres); forteration pour boeufs de boucherie et boeufs d'engrais; ration légère pour boeufs de boucherie et boeufs d'engrais; forte ration, portion régulière de moulée et deux livres de mélasse pour boeufs de boucherie et boeufs d'engrais, par comparaison à une forte ration sans mélasse pour les mêmes animaux; ration légère, portion régulière de moulée et deux livres de mélasse pour boeufs de boucherie et boeufs d'engrais, comparée à une ration légère, sans mélasse, pour les mêmes animaux.

Le programme de la première expérience, c'est-à-dire la comparaison d'une ration forte à une ration légère pour boeufs de boucherie était le suivant: huit boeufs ont été choisis parmi des animaux qui étaient en bon état pour la boucherie, c'est-à-dire, "mis-gras". Ils ont été décornés; on a commencé par leur donner une ration préparatoire afin de les habituer à leur alimentation et aux conditions nouvelles puis on les a divisés en deux groupes de quatre chacun. Un de ces groupes a reçu 50 pour cent de plus de racines et de moulée que l'autre groupe. Nombre de jours d'engraissement, 93; poids vif, total du groupe 1 au commencement, (ration forte), 4,478 livres, à la fin, 5,355, augmentation, 877 livres.

Poids vif total du groupe 2, (ration faible) au commencement, 4,418 livres, à la fin, 5,135 livres, augmentation, 717 livres.

Ces boeufs avaient été payés 6¼ cents la livre, poids vif. Ils se sont vendus 8.1 cents la livre, poids vif. Le produit total pour le groupe 1 est de \$153.88; pour le groupe 2, \$139.81. Le groupe 1 a consommé pour \$99.16 de nourriture, le groupe 2, pour \$75.29; il reste dans le premier cas un profit net de \$54.72, ou un profit par tête de \$13.68. Dans le deuxième cas, \$64.52, soit un profit par tête de \$16.13.

Le profit moyen par tête pendant les trois années déduction faite du coût de la nourriture comptée aux prix du marché, a été de \$18.38 pour le groupe 1 et de \$22.39 pour le groupe 2.

Le prix de revient, c'est-à-dire le coût de production d'une livre de viande, a été de 10.33 centins pour le groupe 1, et de 8.64 centins par livre pour le groupe 2. La ration donnée au groupe 1 se composait, au commencement, de 60 livres de racines, 6 livres de moulée et 1 livre de mélasse; à la fin, de 45 livres de racines, 16.5 livres de moulée et 2 livres de mélasse.

Le groupe 2 recevait au commencement, 40 livres de racines, 4 livres de moulée et une livre de mélasse; à la fin 30 livres de racines, 11 livres de moulée et deux livres de mélasse.

On voit par ces résultats qu'il y a une limite dans la quantité de nourriture que l'on peut donner avantageusement à de bons boeufs de boucherie et il convient de tenir compte de ce fait pour tous les animaux que nous engraissons. Nourrissons bien et généreusement, mais sans excès, et nous pouvons être sûrs de faire de l'argent en produisant la bonne sorte de viande de boeuf.

Les Prévoyants du Canada

Assurance fonds de pension

Capital autorisé \$500,000
Actif du fonds de pension,
le 30 décembre 1916 \$1,006,931.34

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA

Parce que c'est un placement sans pareil;

Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité de fonds de pension.

TOTAL de l'actif du fonds de pension seulement . . . \$1,006,931.34

ANTONI LESAGE, gérant général.

BUREAU PRINCIPAL:

Edifice "DOMINION" 126 rue S.-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTREAL

Edifice "La PATRIE";
X. LESAGE, gérant.

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,332,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX

Président et gérant général

IMPRENABLE

ACTIF	\$74,326,423
Augmentation pour 1915	10,138,767
ASSURANCES EN VI-GUEUR	257,404,160
Augmentation pour 1915	39,104,93
SURPLUS NET NON DISTRIBUE	7,548,59
Augmentation pour 1905	1,041,797

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL - MONTREAL

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de - \$3,600,000
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-Président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Buccursale de Montréal:

61, RUE SAINT PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

l'Assurance Mont-Royal

Compagnie indépendante (Incendie)

BUREAUX: EDIFICE LEWIS
17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H. B. Painville, Président
E. Clément, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— BUREAU —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS
39 rue S.-Sacrament
Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Centre l'Incendie

Actif excédant - - - \$700,000
DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité de la nouvelle loi des
Assurances Québec, R. Edouard VII
Chap. 69.

Bureau principal:
15 rue Girouard S.-Hyacinthe..

ASSURANCES

Cautionnements
Judiciaires

Garantie de Contrats
Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies
Vol, Bris de Glaces
Attelages

Responsabilité
de Patrons et Publique
Pharmaciens, Automobiles

LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 1626

-G GAGNE, gérant général

Benoît & De Grosbois

Comptables

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, MONTREAL
Téléphone Main 2617



UNE SESSION
DE LA COUR DU BANC DU ROI
ayant juridiction criminelle dans
et pour le district de Montréal se
tiendra au Palais de justice en la
cité de Montréal,

JEUDI PREMIER MARS

prochain, à DIX heures du matin.
EN CONSEQUENCE, je donne
avis public à tous ceux qui au-
ront à poursuivre aucune person-
ne maintenant détenue dans la
prison commune de ce district et
à toutes les autres qu'elles y
soient présentes.

JE DONNE AVIS AUSSI à
tous les juges de paix, coroners
et officiers de la paix, pour le dis-
trict susdit, qu'ils aient à s'y
trouver avec tous les records.

Le shérif,

L. J. LEMIEUX,

Bureau du Shérif,
Montréal, 10 février 1917.



Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL
DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Prési-
dent et directeur gérant; Le-
wis Laing, Vice-Président et
Secrétaire; M. Chevalier; A.-
A. G. Dent, John Emo, Sir
Alexandre Lacoste, Wm. Mol-
son Macpherson, J. C. Rim-
mer, Sir Frederic Williams-
Taylor, L.L.D., J. D. Simpson,
Sous-Secrét.

ASSURANCES

LA PROTECTION DES FORÊTS

Un bon garde-forestier a de grandes responsabilités

Monsieur Henry Sorgius, administrateur de la "St. Maurice Forest Protective Association", a très bien défini les devoirs d'un garde-forestier, à la huitième assemblée de la Commission de Conservation; il a dit:

"Le premier devoir d'un garde-forestier est d'empêcher les incendies, et de les éteindre quand ils ont éclaté. Un des bons moyens de prévenir les feux est l'habileté du garde-forestier à éduquer les habitants de sa circonscription, pour leur faire comprendre la grande cause pour laquelle nous travaillons.

Pendant la saison des sécheresses, il devrait être sans cesse en éveil, surveillant les pêcheurs, les conducteurs de chevaux, les entrepreneurs et ceux qui voyagent dans les bois. Chaque fois qu'il rencontre quelqu'un, il devrait lui demander son nom, savoir sa destination, lui donner des avis au besoin et le mettre toujours en garde contre les feux de forêts. En donnant aux gens de bons avis et de l'aide, il en fera des amis; ils seront ainsi mieux disposés à coopérer à la protection des forêts.

Les gardes-forestiers surveillent aussi le brûlage des débris de défrichement dans les endroits colonisés. Le défrichement des terres est l'un des pires dangers pour la forêt. Autrefois, un

colon voulant défricher sa terre mettait le feu à ses broussailles, sans tenir compte de la saison ou de l'état de l'atmosphère. Peu lui importait les millions de dollars en valeur de bois qui s'en allaient en fumée, pourvu qu'il gagnât quelques jours qu'il aurait été obligé d'employer à empiler les branchages et à surveiller le brûlage.

Les temps humides ou pluvieux ne sont pas un repos pour le garde-forestier, comme plusieurs pourraient le supposer. Il s'occupe alors de tracer des chemins de portage et des sentiers, pour faciliter les communications, afin que, survenant un incendie, on puisse amener sur les lieux du matériel et des hommes. Il construit aussi des tours de surveillance sur des endroits élevés et appropriés en sa circonscription, pendant la saison des pluies. Des pelles, pioches, haches, seaux à incendie, etc., sont tenus en réserve à certains endroits convenables où ils sont d'accès facile, en cas de feu."

LE JARDIN DOMESTIQUE

Il faut que le Canada produise plus de denrées. Il y a, autour de nos maisons, beaucoup de terrains inoccupés qui, mis en rapport, ajouteraient grandement à la provision alimentaire. L'utilisation de ces terrains ne demande que peu de travail; ce qu'ils produiront récompensera amplement les efforts qui auront été faits. Ceux qui aident ainsi à se procurer des vivres pour leur famille en épargnent autant pour le bien

général et réduisent le coût de l'existence.

LE SERVICE DE PROTECTION, ETC.

Nous continuons à donner ci-dessous les moyens de protection contre l'incendie, dont disposent les villages de la province du Québec:

LAVAL

Sainte-Rose. — 1 voiture à échelles; 10 pompiers volontaires; 84 bornes-fontaines; pression au pouce carré, 120; longueur des boyaux à incendie, 1,200.

LEVIS

Bienville. — 8 pompiers volontaires; pression au pouce carré, 83; source d'approvisionnement d'eau; Bienville a un contrat avec la ville de Lévis pour avoir sa brigade en cas d'incendie.

Saint-Romuald. — 1 pompe à vapeur; 1 extincteur chimique; 1 voiture à échelles; 1 pompier salarié; 27 bornes-fontaines; pression au pouce carré, 45; longueur des boyaux à incendie, 3,000; 1 source d'approvisionnement d'eau; coût de l'installation, \$3,000.

L'ISLET

Bonsecours. — 3 pompes à bras; 15 pompiers volontaires; 7 bornes-fontaines; longueur des boyaux à incendie, 700; 5 sources d'approvisionnement d'eau; coût de l'installation, \$500.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED
- MONTREAL -

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3.
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tap-
pisser. Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à
Imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

82 RUE MCGIL' MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues du
Havre et Logan. Moulin à papier, Joliette, Qué.

CHARBON

ANTHRACITE ET BITUMINEUX

EXPEDIE PAR VOIE FERREE OU VOIE D'EAU
A TOUS ENDROITS DE LA PROVINCE
DE QUEBEC.

GEORGE HALL COAL COMPANY
OF CANADA, LIMITED

126 rue St-Pierre, MONTREAL

**SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN
GROS AGENT DE SUCCES
DANS LE COMMERCE.**

En consultant les annonces qui figu-
rent dans le "PRIX COURANT" vous
obtenez les adresses des meilleurs mai-
sons où vous approvisionner au mieux
de vos intérêts.

SYLVICULTURE COMMERCIALE

Le fait que plusieurs bataillons de bûcherons canadiens sont maintenant occupés à abattre des arbres en Grande-Bretagne, est un signe que le bois d'oeuvre est rare en ce pays.

La Grande-Bretagne ne s'est jamais souciée beaucoup de l'aménagement de ses forêts. Il faut attribuer cela en partie à l'existence de grands domaines forestiers particuliers, et en partie à la facilité de l'importation de bois des autres pays. On espère, néanmoins, que le déboisement actuel des forêts de ce pays aura pour résultat, après la guerre, l'adoption par le gouvernement d'un grand système de reboisement, de façon à utiliser des millions d'acres de terre impropre à la culture agricole et qui ne produisent actuellement que peu de bois.

On ne possède pas de données précises sur la quantité de bois debout au Royaume-Uni; mais on suppose qu'il y a sous bois environ 3,000,000 d'acres; sur un total de 77,000,000. Avant la guerre, on évaluait ce bois à \$155,000,000. En temps de paix, on a calculé que l'Angleterre importait annuellement du bois d'oeuvre d'une valeur de \$215,000,000. Si l'importation était empêchée, la quantité de bois local ne suffirait même pas pendant une année.

Les nécessités de la guerre demandent tant de bois que, nonobstant l'arrêt des constructions d'édifices, la consommation est presque normale.

Avant la guerre, l'Allemagne, la Russie, la Suède, la France, la Norvège, le Portugal et l'Espagne fournissaient de grandes quantités de bois à l'Angleterre. Vu la cessation d'importation d'Allemagne et la difficulté

de se procurer la quantité voulue des pays susmentionnés, les pays de l'Amérique du Nord auront maintenant l'occasion favorable pour combler le déficit.

Le Canada, par exemple, a exporté au Royaume-Uni, pendant l'exercice terminé en juillet 1916, une valeur de \$16,000,000 de bois et de produits forestiers. Si le transport par eau n'avait pas été plus ou moins paralysé, l'exportation eût été beaucoup plus considérable.

Bien que les ressources forestières du Canada soient très grandes par rapport à la population, la perspective d'une immense exportation à l'avenir est une raison impérieuse qui nous fait une obligation de les conserver autant que possible, afin que la matière première serve de base au développement de l'industrie canadienne. Il faut, de toute nécessité, que les énormes pertes annuelles par le feu soient réduites au minimum. Il nous reste encore beaucoup à faire en cette direction.

L'AUTOMOBILISME AUX ETATS-UNIS

Des statistiques officielles publiées aux Etats-Unis il résulte qu'il y a actuellement dans ce pays trois millions de véhicules automobiles, alors qu'au 1er janvier, ce nombre n'était que de deux millions et demi.

La répartition de ce stock s'établit de la manière suivante:

Trois Etats ont chacun plus de 200,000 voitures automobiles: New-York (259,105), Ohio (208,705) et Illinois (203,757). Huit autres Etats ont chacun plus de 100,000 automobiles en circulation: Pennsylvanie (189,082), Californie (187,519), Iowa (169,558), Michigan (132,000), Minesota (122,000), Indiana (116, mille 121), Massachusetts (105,188), Texas (105,000).

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

Le Vert de Paris—Les commerçants en gros de ferronnerie et de peinture ont enfin reçu la liste des prix du vert de Paris Berger qui était supprimée depuis des semaines.

Cette liste accuse une augmentation de 10 pour cent sur les prix de l'année dernière et de 250 pour cent environ depuis le commencement de la guerre.

La boîte d'une livre (ferblanc) est cotée à 48 $\frac{3}{4}$ cents la livre; la boîte d'une livre (papier), 47 $\frac{3}{4}$ cents; par baril de 25 livres, le prix est fixé à 45 $\frac{3}{4}$ cents la livre; par baril de 50 à 100 livres, 45 $\frac{1}{2}$ cents la livre.

Ajoutons que les fabricants ne garantissent pas la livraison intégrale des commandes.

Le Mastic.—On note une augmentation de 20 cents par 100 livres dans le prix du mastic, augmentation due à la rareté du blanc d'Espagne et au prix élevé de l'huile de lin qui — soit dit en passant — est presque introuvable à Montréal. A cause des risques de guerre l'importation du blanc d'Espagne en Amérique est devenue très difficile.

On cote aujourd'hui:

Mastic en vrac, les 100 liv.	\$3.10
— — — petits barils, les 100 livres	3.55
— — — boucaux de 25 livres, les 100 livres	3.65
— — — boîte ferblanc de 25 liv., les 100 liv.	3.85
— — — — — de 12 $\frac{1}{2}$ liv., les 100 liv.	4.05

Le Verre à Vitre.—Le prix du verre à vitre n'a pas encore augmenté, mais, comme nous le disions la semaine dernière, une augmentation importante ne tardera pas à être annoncée.

Aux Etats-Unis la matière première et le combustible — gaz naturel et charbon — sont rares et nombre de verreries ont dû fermer leurs portes. Dans la Virginie Occidentale la température froide a diminué le rendement des puits de gaz naturel. Certaines verreries consomment du charbon qu'elles payent \$6 la tonne, quand leurs propriétaires peuvent s'en procurer; ailleurs on manque du sable de la qualité voulue et que l'on faisait venir d'endroits éloignés, parce que le prix de transport de ce dernier est devenu beaucoup trop élevé.

Si les prix du verre à vitre n'ont pas encore augmenté à Montréal c'est parce qu'il en existait un approvisionnement considérable sur le marché.

Les cotations que nous avons données la semaine dernière sont donc encore en vigueur.

L'huile de lin.—La rareté de l'huile de lin s'accroît et l'on peut dire que celle-ci n'existe pas, pour le moment, sur le marché de Montréal.

La disette de graine de lin dont souffrent les fabricants serait due non à la rareté de cette dernière dans le Nord-Ouest, mais à la difficulté de la transporter par chemin de fer.

Les fabricants ne donnent plus de cotations.

L'essence de thérébentine.—Les prix de l'essence de thérébentine ont encore augmenté de 5 cents par gallon par quantité de 5 gallons ou par baril.

La cause de cette augmentation serait encore les difficultés du transport, à part les embargos.

On cote: 95 cents le gallon par quantité de 5 gallons et 90 cents le gallon par baril.

Le blanc de plomb. — Le blanc de plomb à l'huile a subi une augmentation de 50 cents par 100 livres, vu l'élévation du prix du métal et la rareté de l'huile.

On cote aujourd'hui:

Blanc de plomb à l'huile.

Par 100 liv.

A la tonne \$14.80

Par 5 tonnes 14.50

Pour moins d'une tonne. 15.10

Peintures préparées. Les prix des peintures préparées n'ont pas encore changé et, vu le commerce du printemps, ils ne semblent pas devoir varier pour le moment. Les fabricants éprouvent, cependant beaucoup de difficulté à se procurer la matière première, à cause des difficultés du transport.

Les clous de broche et les clous coupés. — Les clous de broche deviennent extrêmement rares à Montréal où leurs prix de base (f. o. b.) est passé de \$4.75 à \$5. Les clous coupés ont augmenté de \$4.50 à \$4.70 et l'on s'attend à une nouvelle hausse.

A New-York les manufacturiers de clous coupés sont loin de posséder tout le stock dont ils auraient besoin pour faire face à la demande et la matière première devient de plus en plus dispendieuse. Leurs prix sont de \$4 à \$4.25 par barillet. Les clous de broche se vendent là-bas \$3.60 au magasin.

Les clous à cheval ont subi une notable augmentation de prix — 75 cents par boîte en certains cas. Voici les dernières cotations:

Capwell, boîtes de 25 livres:

LA CONSTRUCTION

Manufactura, \$80,000. Prop., Thos. Davidson Mfg. Co., 187 rue Delisle; ing., J. Roberson Ltd, 42 rue Saint-Sacrement; entr., A.-F. Byers Co., Ltd., 340 rue Université.

Les entrepreneurs demanderont des soumissions vers le 1er mars.

Agrandissement d'une école, Sherbrooke, rue du Roi. Prop., Commission scolaire protestante; secrétaire-trésorier, M. C.-O. Palmer, immeuble du "Record."

Deux magasins, \$4,000, 109 rue Windsor, Montréal. Prop., Workman Freidman, immeuble Drummond, entr., M. J. Gillets, 1206 rue Saint-Urbain.

Maison, \$7,000, avenue King Edward, Montréal. Prop. et entr., M. H. Laurier, 519 avenue Old Orchard; arch., M. P.-C. Dupré, 567 avenue Delorimier.

Les travaux doivent commencer en mars prochain.

Trois logements, \$6,000, rue du Roi Ouest, Sherbrooke. Prop., M. Arthur Baillargeon, 188 rue du Roi Ouest; entr., M. Jos. Charest, rue Liverpool. Travail à la journée.

Deux logements, \$8,000, avenue Hingston, Montréal. Prop. et entr., M. Owen Roberts, 112 avenue Addington. Des soumissions seront demandées prochainement.

Eglise, \$15,000, Saint-Eusèbe (Témiscouata). Prop., la paroisse, curé, M. l'abbé J.-W. Dionne; arch., M. Thos. Raymond, 46 rue Caron, Québec.

L'abbé Dionne reçoit des soumissions pour le ciment, le bois de construction et la tôle pour la toiture.

Théâtre, \$500,000, rue Sainte-Catherine, Montréal. Prop., "Leow's Montreal Theatres Ltd.", Montréal, directeurs, MM. T.-P. Birchell et A.-L. Caron; arch., M. T.-W. Lamb, Toronto (Ont.) entr., Atlas Constr. Co., 37 rue Belmont.

Cette compagnie reçoit des soumissions séparées pour chaque sorte de travaux.

Eglise et presbytère, \$37,925, Pointe-au-Pic (Charlevoix). Prop., la paroisse; curé, R.P. J.-B. Bolvin; arch., M. J.-P. Ouellet, 28 rue Sainte-Famille, Québec; entr., M. Trefflé Bergeron, la Malbale.

Les travaux commenceront vers le mois de mai.

Eglise, \$150,000, Shawinigan Falls (P.Q.). Prop., Syndics de la Commission scolaire; arch., McDuff et Lemieux, 320 rue Université, Montréal.

Les soumissions reçues étant trop élevées, les travaux sont remis à l'année prochaine.

Changements à un magasin et à

deux logements, \$8,000, coin Vitre et Hôtel de Ville, Montréal. Prop., M. Avila Martel, 20 rue Sainte-Elisabeth; entr., M. P. Girard, 112 rue Drolet.

Fabrique, Saint-Hyacinthe. Prop., Duclos et Payne; arch., Ross et MacDonald, 1 rue Belmont, Montréal.

On demande des soumissions.

Maison, \$2,500, Cap de la Madeleine (P.Q.). Prop. et entr., M. Gédéon Beaumier.

Les travaux commenceront au printemps.

Ecole, Longue-Pointe (P.Q.). Prop., Commission scolaire C. R. de la Longue-Pointe; président, R.P. J. Thibaut, 760 rue Lacordaire; arch., M. H. Bergeron, Longue-Pointe.

On demandera des soumissions prochainement.

Couvent, Saint-François-Xavier, Rivière-du-Loup (P.Q.). Prop., Soeurs de l'Enfant-Jésus; arch., M. J.-S. Bergeron, 103 rue Saint-Jean, Québec; entr., Dumont et Côté, Fraserville.

Maison, \$7,000, 4e rue, Limoulu, Québec. Prop., M. Théo. Dion, 146, 5e rue, Limoulu. Travail à la journée.

Ecole, \$6,000, Sainte-Julienne (P.Q.). Prop., Commission scolaire. On demande des soumissions.

no 7, \$3.75; no 8, \$3.75; no 9, \$3.50; no 10, \$3.50, avec un escompte de 10 pour cent.

Boîte, Montréal, 25 livres: no 7, \$2.90; no 8, \$2.75; no 9, \$2.60; no 10, \$2.50; nos 11 et 12, \$2.45.

Le fer en gueuse. — Pour l'acier et, plus encore, pour le fer en gueuse, le marché est très actif et très ferme et les prix ont, conséquemment, augmenté. Cette augmentation ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur les articles de ferronnerie. Un grand nombre de hauts-fourneaux de la United Steel Corporation sont éteints parce que — toujours à cause des difficultés de transport — le coke manque. Le fer en gueuse est donc devenu rare. Le fer de fonderie est coté à \$35 environ à Buffalo, mais il est presque impossible de s'en procurer. Il faut s'attendre à une forte augmentation du prix de cet article qui, de \$25 qu'il était récemment, pourra s'élever à \$40 ou \$50.

Les tuyaux en fer noir et galvanisé. — Vu la cherté croissante du fer les prix des tuyaux en fer noir et en fer galvanisé ont une fois de plus augmenté, et tout porte à croire que cette augmentation n'est pas la dernière.

Voici la nouvelle liste de prix: **Tuyaux en fer noir.**

1/4	100 pieds	3.66
3/8	—	3.66
1/2	—	4.76
3/4	—	5.87
1	—	8.67
1 1/4	—	11.73
1 1/2	—	14.03
2	—	18.87
2 1/2	—	29.83
3	—	39.02
3 1/2	—	48.76
4	—	57.77

Tuyaux en fer galvanisé

1/4	100 pieds	5.79
3/8	—	5.79
1/2	—	6.33
3/4	—	7.99
1	—	11.82

1 1/4	—	15.99
1 1/2	—	19.11
2	—	25.72
2 1/2	—	40.66
3	—	53.17
3 1/2	—	65.78
4	—	77.94

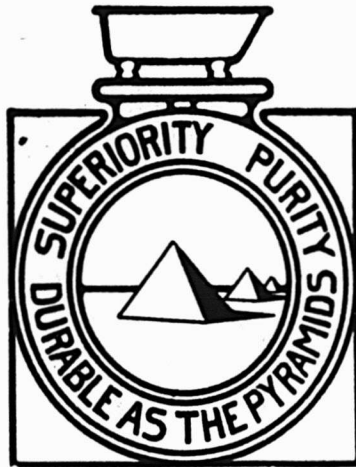
Tuyaux de plomb.—Parmi les métaux le plomb se distingue aujourd'hui par sa cherté. A New-York se vendait jusqu'à \$9.75 les cent livres, la semaine dernière, et le marché était extrêmement variable. A Montréal il s'est vendu de \$11 à \$13 les cent livres. Il est très difficile de s'approvisionner.

Les tuyaux de plomb sont cotés aujourd'hui \$16 net et les tuyaux de plomb composition, \$17 net par cent livres.

Les tôles galvanisées "Canada" sont maintenant cotées à \$8.60 pour 60 feuilles. Il n'y a pas de changement à signaler dans les tôles Queens Head, Fleur de Lis,

Les Affaires sont Tranquilles

QUOTATIONS



**PORT HOPE SANITARY
MANUFACTURING CO.
LIMITED**

**HEAD OFFICE, TORONTO
(Canada)**

FACTORY, PORT HOPE (Canada)

C'EST DONC LE MOMENT DE VOUS PREPARER POUR LE TEMPS OU ELLES SE RANIMERONT. VOUS ETES-VOUS PROCURE TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR FAIRE DES SUGESTIONS A VOS CLIENTS? NE MANQUEZ PAS D'AVOIR NOTRE CATALOGUE QUI DONNE DES RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR LES FIXTURES, DES VIGNETTES, LES POIDS ET LES DIMENSIONS AINSI QUE LES PRIX NETS POUR LES COMMERÇANTS. SI VOUS NE L'AVEZ PAS REÇU ECRIVEZ IMMEDIATEMENT AUX

Bureau et Salle d'Echantillons de Montréal

234 COTE DU BEAVER HALL

Téléphone Uptown 5834.

La Saison d'Hiver est celle des travaux de peinture à l'intérieur

Dites à vos clients combien il leur sera profitable et économique de passer une couche de peinture sur tous leurs instruments agricoles, pendant qu'ils en ont le loisir, c'est-à-dire pendant les journées d'hiver. L'embellissement intérieur de la maison, l'entretien des murs par la peinture sont aussi des travaux d'hiver.

Rappelez cela à vos clients, ils vous en sauront gré et ils vous achèteront des peintures et vernis. Dites-leur aussi que



MARQUES
CROWN, ANCHOR, ISLAND CITY AND RAINBOW

donnent des résultats qui ne peuvent être surpassés.

Elles sont vendues à un prix raisonnable et sont soutenues par notre réputation et notre garantie.

On n'a jamais fabriqué de meilleure peinture.

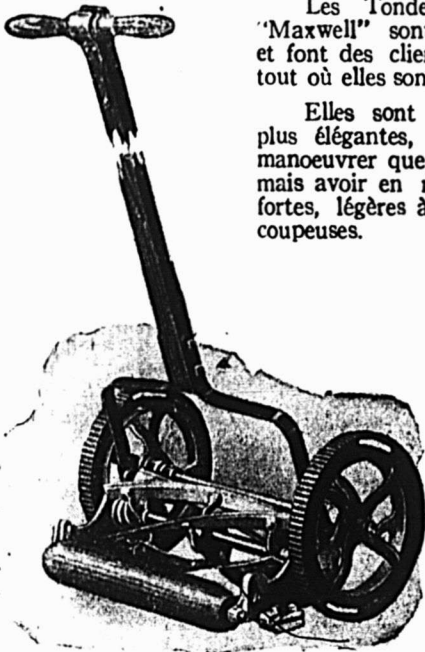
R. C. JAMIESON & COMPANY LIMITED

MONTREAL FONDEE EN 1858 VANCOUVER
PROPRIETAIRES et DIRECTEURS - P. D. DODDS & CO. Limited

Donnez vos commandes *maintenant* pour les

TONDEUSES DE PELOUSE

MAXWELL



Les Tondeuses de Pelouse "Maxwell" sont bien annoncées et font des clients satisfaits partout où elles sont vendues.

Elles sont les tondeuses les plus élégantes, les plus faciles à manoeuvrer que vous puissiez jamais avoir en mains—bien faites, fortes, légères à pousser et jolies coupeuses.

Faites en toutes grandes avec roues de 8 à 10 pouces et avec 3 ou 4 lames coupantes. C'est le moment de donner vos commandes pour le commerce de 1917. Les Tondeuses "Maxwell" signifient des profits faciles.

Ecrivez aujourd'hui pour avoir un catalogue.

MAXWELLS LIMITED

ST. MARY'S (ONT.) (G)

Le seul pinceau à compression droite....Manufacturé au Canada.



Tout pinceau fabriqué d'après cette patente est garanti sous tous les rapports.

Nous les recommandons comme pinceaux parfaits pour travaux de première classe.

Canada Brush Co., Limited

—AGENTS—

H. R. St. Michel & Co., 19 rue St-Gabriel, Montréal
Bure au Principal et Usines, Saint-Jean (N.B.)

Gorbal et Apollo dont les prix sont comme suit, par caisse :

	Head	Lis	Queens	Fleur	Gorbal
16-20	8.30	8.00	8.00		
22-24	8.50	8.20	7.80		
26	8.75	8.50	8.00		
28	9.00	8.75	8.40		

Moins 25c. par caisse.

Apollo

10 3/4 z — 28 Anglais	8.85
28 G — 26	8.40
24 —	7.80
22 —	7.80
16 à 20 G	7.40 7.60

En paquets d'environ 150 liv. 0.10 de plus par 100 livres.

L'antimoine à la hausse.—Bien que le marché de l'antimoine ait été calme la semaine dernière le prix de ce métal a augmenté comme celui du plomb et il s'est vendu de 32 à 38 1/2 cents la livre.

Le papier à construction.—Les prix des diverses variétés de papier à construction ont augmenté

à Montréal, parce qu'il est très difficile de se procurer les matières premières nécessaires pour leur fabrication.

On cote aujourd'hui :

Papier jaune léger, le roul.	0.62
— goudronné	0.72
— jaune pesant, les	
100 livres	2.72

— goudronné les 100 livres	2.70
— à tapis les 100 liv.	4.30
— à toiture les 100 liv.	3.30

Les essoreuses (tordeuses). — La liste des prix des essoreuses n'a pas varié depuis la semaine dernière, mais l'escompte a été baissé de 50 pour cent à 45 et 5.



PEERLESS PERFECTION

Quelle que soit la force de son élan l'animal le plus fougueux ne peut passer à travers une Clôture de Ferme Peerless Perfection: celle-ci reprend sa forme première.

Faite en épais fil d'acier Open Hearth galvanisé dont toutes les impuretés ont été éliminées et qui conserve toute sa force et sa flexibilité. Chaque fil est bouclé, de telle sorte que la clôture est élastique d'un bout à l'autre. Les fils du haut et du bas sont d'une pesanteur extra. Ne fléchit pas. Exige moins de poteaux que la clôture ordinaire. Absolument garantie.

N'achetez pas une verge de clôture avant d'avoir notre catalogue illustré. Ce dernier décrit notre grand assortiment de clôtures de ferme, de basse-cour et d'ornement, ainsi que de barrières de ferme Peerless.

Agences presque partout. On demande des agents pour les territoires où il n'y en a pas encore.

The Banwell-Hoxie Wire Fence Company, Ltd.
Winnipeg, Man. Hamilton, Ont.





Pour donner satisfaction entière à votre clientèle et à vous-même vous devriez vendre les

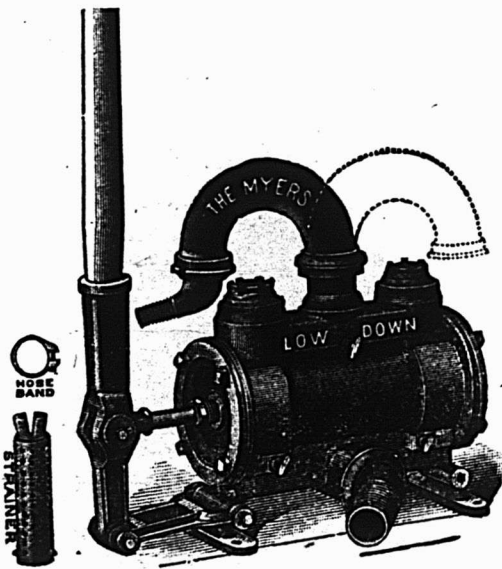


Pompes Myers

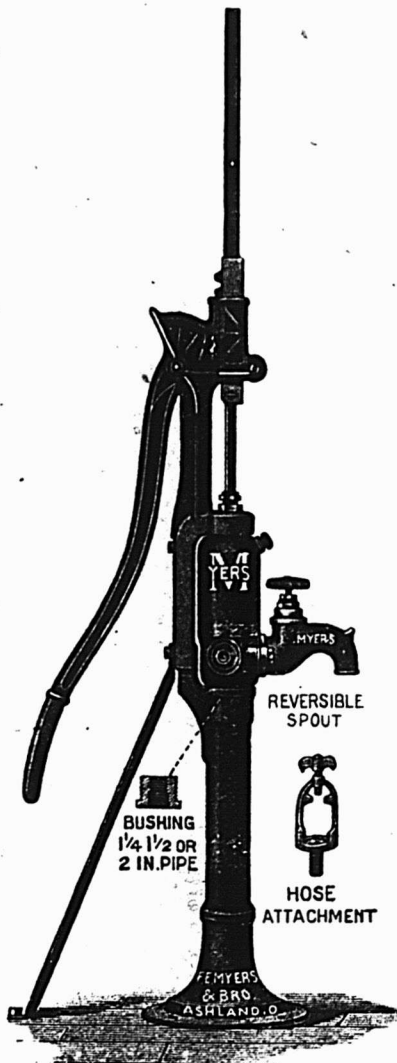
Pour tous les usages

Pompes à réservoir.
Pompes d'arrosage.
Cylindres, etc.

Pompes pour puits,
de maison et pour
citerne.



Envoyez MAINTENANT vos commandes



CATALOGUE EXPEDIE SUR DEMANDE



NOUS EXPEDIONS AVEC CELERITE.

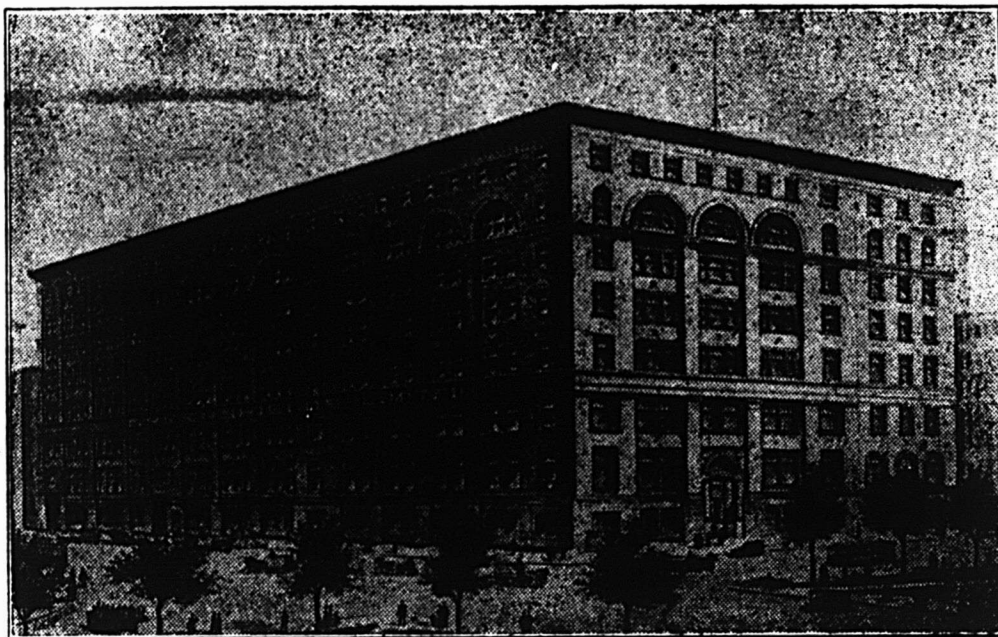
NOUS REMPLISSONS COMPLETEMENT LES COMMANDES.

LEWIS BROS., LIMITED, MONTREAL

AGENTS EXCLUSIFS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

NOS PRIX SONT JUSTES





Les Lignes de la Moindre Résistance

Le commerce moderne exige des marchandises qui n'ont pas besoin d'être recommandées par de belles paroles. La qualité, les pesanteurs et les dimensions des Couvertures de laine 'Kumfy' aideront certainement vos vendeurs. Au lieu d'être un fardeau elles doivent, en effet être une aide. Les Couvertures de laine "Kumfy" ont été nommées lignes de la moindre résistance parce qu'elles s'enlèvent rapidement et facilement. En outre, ces Couvertures font faire de nouvelles affaires. Nous offrons maintenant pour livraison en juin, juillet et août :

Des Couvertures Blanches aux prix suivants par paire :—

\$3.75, \$4.50, \$5.00, \$5.25, \$5.60, \$5.75, \$6.25, \$6.75, \$7.25, \$7.50, \$8.00, \$10.50,
\$12.50, \$13.00, \$15.00.

Nous recommandons aussi les Couvertures de laine Grises aux prix suivants par livre :

37½c., 40c., 47½c., 55c., 73½c., 60c., 67½c., 79c.

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui et donnez votre commande promptement.

Nous sommes les "Agents exclusifs pour la vente" des Couvertures "Kumfy".

GREENSHIELDS LIMITED

17, Square Victoria

Montréal

"Tout ce qui existe en fait de Nouveautés"

Tissus ^{ET} Nouveautés

Section du "Prix Courant"

Vol. XVIII.

MONTREAL, FEVRIER 1917.

No 2

LES CARACTERISTIQUES DE LA MODE



La forme la plus nouvelle de la "Jupe Tonneau"
Faites en deux parties ou en forme circulaire double
avec raccordement aux genoux, l'endroit où l'ampleur
est la plus grande.

LES MODES NOUVELLES SONT EN FAVEUR DE LA LIGNE DROITE ET DE LA SIL- HOUETTE BOMBEE

LES DERNIERES NOUVEAUTES

L'innovation la plus marquante de la mode du printemps est la silhouette bombée dit "baril" qui place la plus grande largeur à mi-chemin entre la taille et les genoux, allant en se rétrécissant vers les pieds. Cette silhouette se manifeste dans les jupes séparées, dans les robes et dans les manteaux.

L'importance attachée par les couturiers parisiens au maintien du commerce américain les a conduits à tenter de plus grands efforts que jamais pour plaire aux goûts de notre continent et une présentation exceptionnelle de styles de printemps en a été le résultat. Une autre caractéristique du mouvement de la mode est le fait que les tendances des nouveaux styles ont été adoptées par les différents couturiers, de sorte que les lignes qui développent les idées de la mode nouvelle seront plus claires et plus distinctes.

DEUX SILHOUETTES NOTEES

Deux silhouettes bien distinctes sont notées dans les premiers styles du printemps. L'une est la continuation de l'effet de ligne droite qui plaît à la femme élégante, l'autre est la silhouette bombée, étroite à la taille, s'élargissant entre les hanches et les genoux et redevenant étroite à la partie inférieure. Comme la silhouette à la mode n'impose pas une hauteur spéciale pour la taille, les vêtements de la saison nouvelle peuvent laisser voir la taille longue, la taille normale et la taille légèrement élevée du style Directoire.

LES COSTUMES STRICTEMENT TAILLEUR

La vogue va sans cesse en augmentant de la renaissance des lignes strictement tailleur dans les costumes, avec coupe genre masculin, jaquettes d'environ 26 pouces de long, semi-ajustées, montrant des cols de même tissu et des petits revers semblables à ceux d'un vêtement d'homme.

Les costumes de ce style sont tenus en haute estime par les femmes vraiment élégantes et il n'y a rien de plus chic lorsque c'est fait par un bon tailleur qui connaît son affaire.

Les jupes de ces costumes sont, en général, très simples, coupées en lignes tombant droit, de longueur et de largeur modérées. Ces costumes tailleur peuvent être de serge, de gabardine, de worsted non apprêté, de popeline ou de carreaux de nouveauté.



Les combinaisons de noir et blanc se manifestent en blouses de velours et jupes de satin.

LES COSTUMES DE SPORTS

Les costumes de sports occupent une position prédominante. Ce style tient la place d'honneur dans la garde-robe des femmes bien habillées; et confectionné dans les nouveaux tissus de laine de soie, il ne peut manquer de voir sa faveur augmenter dans le domaine de la mode. Les plis apparaissent souvent sur les jaquettes, partant en général d'un empiècement quelconque qui dans quelques modèles ne fait qu'un avec le devant de la jaquette. La plupart des jaquettes ont des ceintures soit tout autour, soit sur le devant ou dans le dos seulement. Les cols sont ronds, ou en forme marin ou capuchon et beaucoup d'entre eux sont convertibles de façon à pouvoir être roulés hauts ou ouverts presque jusqu'à la taille formant des revers longs et étroits.

Les manches sont ordinairement posées sans ampleur dans des emmanchures de taille régulière et des poignets retournés de même tissu ou de tissu contrastant pour s'harmoniser avec le col formant un joli fini. Les jupes sont discrètes comme largeur, longueur et style. Beaucoup sont en deux sections et sont plus larges à la couture des deux sections.

LES COSTUMES PLUS HABILLES

Parmi les costumes auxquels il sera accordé le plus de faveur, il faut placer les modèles avec jaquettes en deux sections, le péplum avec une certaine ampleur, mais sans godets. Un modèle très chic a une large ceinture encerclant les côtés et cette ceinture est coupée d'un seul morceau avec les sections étroites du devant. D'autres modèles ont les sections des dessous de bras qui s'étendent tout autour jusqu'au devant pour former ceinture, les extrémités croisant au centre de devant et boutonnant sur la jaquette. Un autre modèle nouveau montre un péplum à plis sur le devant et le dos seulement, tandis que sur les côtés la jaquette est d'un seul morceau du cou jusqu'en bas. L'ondulation extrême est éliminée des costumes de tous genres, la tendance étant en faveur des lignes droites. Les cols drapés et à capuchons sont employés sur la plupart des jaquettes habillées.

LES MANCHES

Les manches ne montrent que peu de variation. Celles des jaquettes tailleur sont unies, et sont reliées sans ampleur aux emmanchures de taille normale. Les manches des costumes de sports sont semblables dans leur effet général, tandis que celles des jaquettes des costumes habillés sont souvent coupées en lignes flottantes et peuvent avoir de larges emmanchures. Des manches kimono et à épaules tombantes se remarquent sur quelques jaquettes séparées, de même que des manches modérément larges encloses dans des emmanchures d'un largeur confortable. Des manchettes terminent la plupart des manches, mais elles sont d'une profondeur modérée et montrent peu de variété dans leur forme.

LES NOUVEAUTES DANS LES JUPES

Alors qu'il y a une tendance marquée pour les jupes de lignes simples et d'un dessin discret pour les costumes, celles destinées à être portées séparément et les jupes de sport montrent plus de nouveauté. Le modèle le plus nouveau est la "jupe tonneau" qui comporte beaucoup de variations. Pour le vêtement habillé, la jupe drapée sur les côtés pour donner la silhouette "tonneau" est très en vogue.

La jupe séparée jouit d'une merveilleuse popularité et la raison de cette vogue réside dans le fait que les draps de sport sont en grande faveur. Les combinaisons de couleurs retiennent beaucoup l'attention et les



VOTRE GARANTIE



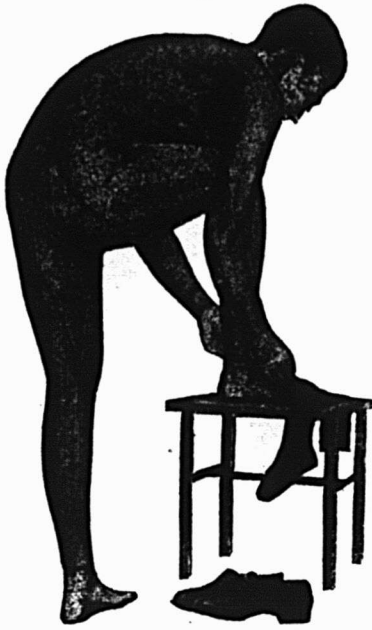
GIPE-HAZARD STORE SERVICE CO., LTD.
397 Rue Ontario, Toronto (Canada)

INSTALLEZ les transporteurs Gipe-Hazard—employez-les dix-jours—astreignez-les à toutes les épreuves—et s'ils ne vous fournissent pas un service de magasin, meilleur, plus rapide et plus satisfaisant, vous pouvez nous les retourner à nos frais. Est-ce assez loyal? Renseignez-vous sur notre moderne transporteur d'argent par câble et nos tubes d'expédition pneumatique

**Ecrivez-nous pour notre nouveau
Catalogue G**

**5 CARACTERISTIQUES
EXCLUSIVES DU
SOUS - VETEMENT
"IMPERIAL"**

**COMBINAISONS ET COSTUMES EN DEUX
MORCEAUX**



Coutures des épaules repliées, Colerette confortablement ajustée, Pont d'un ajustage commode, Fourche fermée, Manchettes et bas des jambes en tricot perfectionné.

**Ces Caractéristiques
Spéciales**

du Sous-vêtement "Imperial" aident à maintenir votre rayon des sous-vêtements en grande activité. Elles sont une addition à la qualité supérieure et à l'ajustement confortable du sous-vêtement "Imperial". Remplacez les marques dont la vente est languissante par cette marque de

vente rapide dont la qualité est extra et les caractéristiques sont exclusives.

KINGSTON HOSIERY COMPANY
KINGSTON (ONTARIO)

**OUATE
EN PAQUETS**

Garantie exempte de fils et autres matières étrangères inertes.

OUATE DE COTON :

"NORTH STAR"
"CRESCENT"
"PEARL"

La qualité, pour cette saison, est encore meilleure que jamais. C'est la meilleure pour le prix. Fabriquée avec du bon coton pur—pas de déchets. Demandez la Ouâte en paquets "North Star", "Crescent", et "Pearl."

St. George



UNSHRINKABLE
UNDERWEAR FOR MEN

St. George "Woolnap"

Le Sous-Vêtement qui répond à toutes les exigences du client le plus difficile. La surface intérieure du tissu est "duvetée" par notre procédé spécial, de sorte que chaque vêtement a la douceur de la soie — et la chaleur et la durée de la laine pure. L'étiquette "St-George" est recherchée par les hommes qui désirent un sous-vêtement d'un confort suprême.

The SCHOFIELD WOOLLEN COMPANY, Limited
OSHAWA (ONTARIO)

En annonçant leurs marchandises
dans

LE PRIX COURANT

les manufacturiers et les commerçants en gros peuvent être sûrs de faire une

Publicité profitable,

car notre journal est lu régulièrement par la plupart des marchands canadiens-français.



**Vendez Votre
Papier de Rebut
Les
Presses à faire
les ballots .:**

tout en acier, à l'épreuve du feu

"CLIMAX"

changent ce rebut en bénéfiques.

Demandez le catalogue
CLIMAX BALER CO.
HAMILTON (ONT.)

couleurs vives en effets solides aussi bien que toutes largeurs et variétés de rayures de carreaux et d'écosais sont en vedette. Les nuances absinthe avec blanc ou bleu d'huître, cerise avec gris, chartreuse avec écu, or et bleu ne sont que quelques-unes des combinaisons éclatantes montrées dans les soies et velours de sport. Beaucoup de jupes séparées montrent un étroit fini de plissé au-dessous de la ceinture. Toutes sont d'une largeur confortable sans être cependant trop amples. La garniture se confine presque exclusivement à des piqués à la machine et effets épais et beaucoup de ceintures et de poches de nouveauté sont introduites dans ces modèles. Les empiècements introduits dans beaucoup de jupes à raies, cet empiècement formant souvent les poches.

LONGUEUR ET LARGEUR DES JUPES

La question de la longueur des jupes fait l'objet de la préoccupation des dessinateurs, cependant il est reconnu que la majorité des jupes tombent à cinq ou six pouces du sol.

LES NOUVEAUX TISSUS DE PRINTEMPS

On attache une plus grande importance que jamais au choix judicieux des tissus de cette saison, car il est entendu que le matériel peut facilement avantager ou gêner la valeur du style du vêtement. Mais, il y a tant de tissus attrayants de toutes les épaisseurs, dessins et coloris convenables qu'il semble impossible de ne pas trouver juste ce qu'il faut pour tous les besoins.

LES NOUVEAUX EFFETS DE COULEURS

Les couleurs éclatantes et hardies ainsi que les combinaisons de couleurs sont les caractéristiques des tissus de grand style, particulièrement ceux destinés aux vêtements de sports. Il y a des serges en rayures et carreaux très voyantes, des velours écossais en énormes carrés, des étoffes à manteaux en cheviote rugueuse avec mouchetés; du drap burella qui semble devoir être très populaire, en couleurs solides unies, et beaucoup d'effets à carreaux, de velours écossais avec des rayures foncées, des worsteds carreaux en riches couleurs, et des étoffes croisées satinées peau de gant.

LA POPULARITE DES ETOFFES JERSEY

Les nouveaux draps jerseys ont été beaucoup améliorés dans leur tissage et prouvent une tendance à éviter l'allongement. Le jersey de laine est employé pour costumes et manteaux non seulement pour les sports mais pour le service du matin et pour le magasinage. Une haute nouveauté est le jersey en soie à côtes qui paraît devoir être très à la mode pour robes, costumes et jupes séparées. Une autre nouveauté est le jersey en soie de style "Milanaise" avec fleurs imprimées, Paisley et dessins géométriques.

TISSUS POUR MANTEAUX

Une nouveauté bien distincte pour manteaux est le drap ayant un fond de jersey de laine avec un mélange de fils grossiers en effet homespun. Cela produit un effet étrange qui est très élégant sans être trop frappant. Les velours de poids léger, les draps Bolivie et les velours de laine sont également "chic" et le drap burella ainsi que l'étoffe croisée peau de gant en riches coloris jouiront d'une grande vogue. L'homespun, les cheviotes, les tweeds, les

draps Oxford, les gabardines et les serges pour vêtements masculins sont très demandés pour manteaux pratiques pour l'automobilisme et les gros usages.

CE QUI EST ELEGANT POUR COSTUMES

Il y a une tendance marquée pour la renaissance des soies croisées de poids lourd pour les costumes de printemps de style habillé, et pour cette fin la gabardine de soie s'impose.

Les costumes du matin et à tout-aller affecteront des lignes strictement tailleur et employeront des étoffes pratiques comme la serge et la gabardine bleues, les petits carreaux de velours, les worsteds sans fini montrant un fond noir ou bleu foncé avec des rayures très fines en blanc, largement espacées. Il y a aussi quelques attrayants mélanges bruyère et quelques homespuns de poids léger qui font des costumes de très belle apparence et ces tissus se porteront d'une façon excellente. Le broadcloth aussi, est très apprécié pour costumes habillés tout comme les serges croisées et les croisés Poiret.

LES ETOFFES POUR VETEMENTS DE SPORTS

C'est dans les tissus, laines ou soies, dont sont faits les vêtements élégants de sport que l'unique dessin et le coloris individuel règnent.

Le shantung dans la plupart des tissus est extrêmement populaire, mais les tissages crêpés épais comme le Khaki-Kool sont plus élégants.

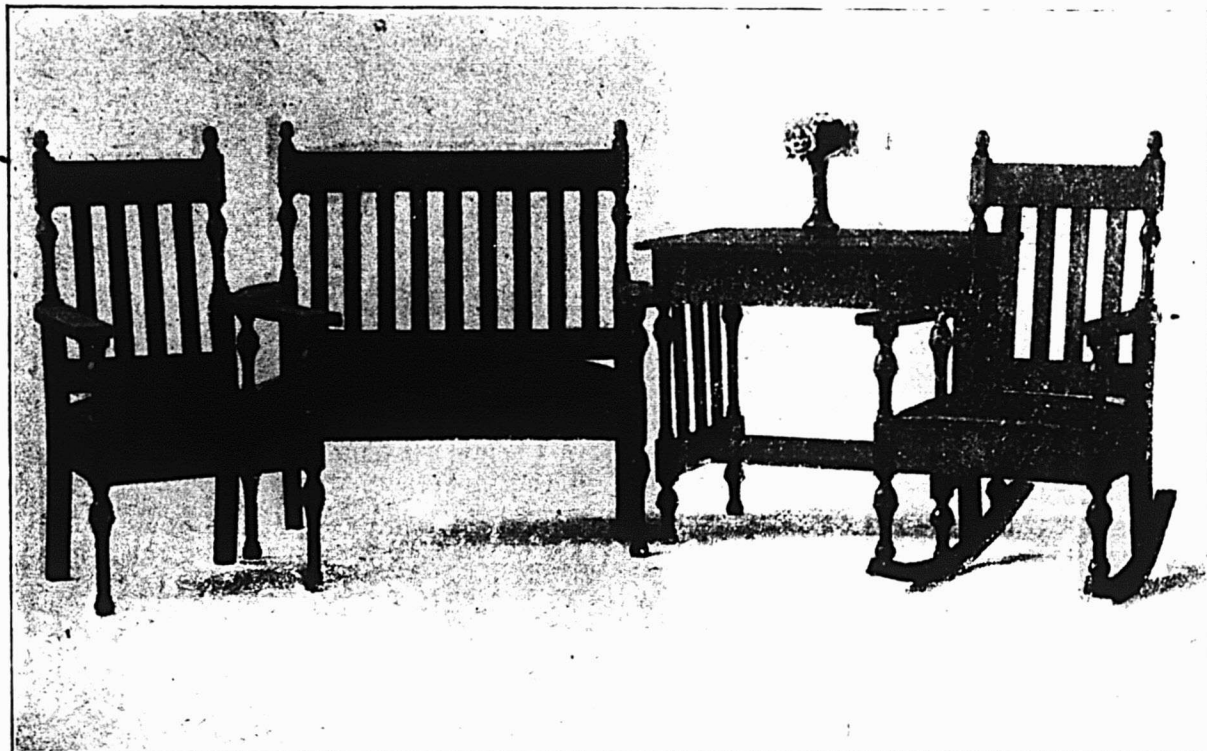
Il y a des impressions très nouvelles dans ces soies, principalement dans les larges figures géométriques, mais les imprimés chinois et les dessins Paisley sont également notés. Il y a un nouveau satin Khaki-Kool d'un tissage rugueux et d'un lustre marquant et sur lequel on peut compter beaucoup, de même que sur les tissus de soie-fibre en nouveaux tissages qui conviendront parfaitement bien pour les costumes et manteaux élégants. Le jersey en soie et laine sera encore plus populaire cette saison que l'été dernier. Il y a aussi des tissus spongieux de poids lourds, unis et imprimés qui font de très chics costumes et manteaux de sport, et des satins lavables dont on parle favorablement pour la confection des costumes et des jupes séparées.

LES COULEURS NOUVELLES

Alors que le bleu-marine est toujours la couleur favorite pour les costumes de serge et les robes, il y a une grande variété de couleurs dans les autres tissus. Les nuances or par exemple sont populaires pour les costumes de sports et les modèles frappants combinent l'or avec le blanc d'huître, le vert, le beige ou le rose. Le nouveau bleu Capri montrant une teinte verdâtre est une nuance très appréciée et ne manquera pas de devenir populaire. Il y a des verts très jolis à voir tels que vert-de-gris, laitue, jade, pomme, émeraude, lichen et cresson. Ces nuances sont en harmonie avec le printemps. De bons rouges sont également offerts; principalement dans les étoffes de sports en tons plus clairs que ceux de l'hiver mais avec une douceur qui est plus plaisante. A côté de cela, les gris et les tans, avec blancs d'huître et blancs d'ivoire sont plus en vogue que jamais. Les bruns ont un ton rosé qui a très belle apparence. Toutes les teintes de gris sont à la mode, depuis le gris perle le plus pâle jusqu'au taupe foncé.

“UN AMEUBLEMENT CLASSIQUE”

“S’il est permis d’employer ce mot pour décrire un ameublement je dirai que le dernier de la Victoriaville Furniture Co., le no 31, est un ameublement classique”, disait un décorateur expert, bon juge en fait de meubles et de modèles d’ameublement.



No 31, Ameublement de Boudoir, modèle William and Mary

La gravure ci-dessus représente notre ameublement no 31 qui n’est qu’un échantillon de nos meubles pour boudoir et salle à manger. Nous avons en outre un nombreux et vaste assortiment d’ameublements et de pièces séparées de modèles soignés et des styles les mieux connus à prix populaires.

Nous recommandons particulièrement nos nouveaux modèles finis en Noyer Satiné.

Demandez-nous maintenant par écrit notre catalogue. Vous y trouverez votre intérêt.

Fabriqués exclusivement par la

Victoriaville Furniture Company

VICTORIAVILLE (P. Q.)

Les Articles de Mercerie et les Sous-Vêtements

PRIX PLUS ELEVES ET DIMINUTION D'APPROVISIONNEMENT

Dans la mercerie et les sous-vêtements comme dans toutes les lignes de tricot, la question de prix est une ombre au tableau. Et comme dans les autres articles en tricot, l'ouverture des prix pour 1917 montre une hausse plus accentuée que jamais. Jusqu'au moment où fut clos l'enregistrement des commandes pour 1916, la moyenne de la hausse des prix depuis août 1914, fut d'environ 20 ou 25 pour 100; — plus dans certains cas, moins dans d'autres. Cette hausse fut le résultat de nombreuses petites hausses qui furent réparties sur ces deux dernières années, et les détaillants qui furent en relations étroites avec le marché, encore que se rendant compte de la gravité de la situation, reconnaissent que les avances de prix se produisirent par bonds relativement minimes.

Mais les prix cotés pour 1917 leur donneront un rude coup. Les prix d'ouverture montrent sur tous les prix de fermeture de 1916, une avance égale à toutes les avances qui ont été notées précédemment.

Cette hausse varie de 20 pour cent à 35 pour cent dans différentes lignes, ce qui fait une hausse totale en deux ans, d'une moyenne de 50 pour 100. Les conditions de fabrication ont atteint à présent un état dans lequel en dépit de toute l'ingéniosité possible de la part des manufacturiers, les prix ne peuvent être maintenus à un niveau raisonnable. Les marchandises doi-

vent être manufacturées avec des écheveaux achetés à des prix phénoménaux. Des prix encore plus élevés doivent être prévus, la main-d'oeuvre commande des gages plus considérables et est moins habile et la production diminue, augmentant ainsi les charges d'entretien des usines.

L'achat des articles de mercerie et de sous-vêtements pour 1917, fait comprendre au marchand-détaillant qu'il doit être préparé à augmenter ses prix de détail aux clients. Les marchands-détaillants qui ont maintenu leurs qualités et augmenté graduellement les prix ont raison de s'en réjouir, ils ont préparé leur commerce pour de nouvelles avances. Ceux qui ont conservé des prix plus bas en substituant aux bons articles des marchandises inférieures, seront bientôt dans l'obligation d'imposer des augmentations très sensibles qui feront du tort à leur magasin.

LES PRIX

Dans les lignes bon marché, il est devenu impossible de diminuer encore plus la qualité. Dans les sous-vêtements en coton, la réduction des épaisseurs est la seule chose possible et cela a déjà été fait. Dans les vêtements d'hiver, l'emploi d'un pourcentage de plusieurs fils — mélanges de coton et de laine ne permet

FAITS en CANADA



Les Faux-Cols et Chemises ARROW

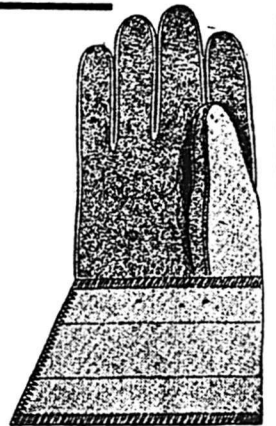
sont les meilleurs qui puissent être manufacturés ce sont les produits de la fabrique de Saint-Jean, (P. Q.) Ce sont aussi les plus corrects comme modèles et ajustement et il n'en existe pas de plus durables.

Catalogue des modèles envoyé sur demande.

Cluett, Peabody & Co., Inc. Fabricants, Montreal

Voici l'époque des gants

Les hommes et les femmes ont besoin de gants pour travailler à la fournaise, pour aller en voiture, pour les travaux durs du dehors, pour la chaleur et, souvent, il leur faut des gants peu dispendieux. S'ils les connaissent ils veulent les



Gants de coton

TAPATCO
REGISTERED BRAND TRADE MARK

qui sont fabriqués dans une grande variété de modèles: gantelet avec poignets tricotés ou à bande, de pesanture élevée, moyenne ou légère; aussi avec bouts en cuir et intérieur en cuir, gants et mitaines jersey de couleur tan, oxford ou ardoise.

Approvisionnez-vous-en; vous vendrez chaque paire que vous aurez et probablement, devrez vous vous réapprovisionner plusieurs fois.

Donnez vos commandes à votre fournisseur.

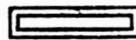
The American Pad & Textile Co.

CHATHAM (ONTARIO)

GARNEAU LIMITÉE

Nouveautés en Gros

QUEBEC

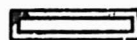


Seuls Agents pour les Serges

“RENOMMÉE”

et les Etoffes à Robes

“SPHINX”



Salles d'Echantillons :

MONTREAL, OTTAWA, TROIS-RIVIERES. HALIFAX

guère un fil bon marché. Il coûte à présent plus cher que le prix du fil de laine pure avant la guerre. Ce qui n'a rien d'étonnant, quand on voit que le fil de coton qui était autrefois de 25 cents la livre environ, varie à présent de 41 cents à 60 cents la livre, et que le fil de laine qui précédemment coûtait de 60 à 75 cents la livre, a subi une augmentation de 50 pour 100.

Dans les lignes d'hiver régulières, les articles à \$9.00 sont éliminés; \$10.50 est le prix de cette ligne dans une qualité, mais \$11.00 et \$11.50 sont les prix les plus généralement cotés pour des articles qui coûtaient autrefois \$9.00. Une certaine ligne régulière qui, avant la guerre coûtait \$17.25, vaut \$26.00 pour 1917. Cela peut être pris comme un exemple typique de la hausse des prix de la marchandise, lorsque la qualité a été maintenue.

En fait de bas et chaussettes, il n'y a guère de chose à vendre à 25 cents au détail. Les articles de coton qui précédemment se détaillaient à ce prix, coûteront à présent au marchand de \$2.50 à \$3.00, ce qui rend un prix de détail de 30 ou 35 cents nécessaire. Il arrivera parfois au détaillant une ligne d'articles de coton à \$2.00 environ, mais ce sera exceptionnel. Le prix moyen bon marché d'articles mercerisés pour le détaillant sera de \$4.00; pour la soie travaillée, \$4.50, pour la soie travaillée à jours, \$3.25 et pour le cachemire, \$4.50. On estime que les qualités de cachemire qui se vendaient précédemment à 50c, devront se détailler à 85 cents.

On peut estimer dès à présent le prix des sous-vêtements de balbriggan pour 1918. Les manufactures ont clos leurs livres pour les commandes de 1917, mais les derniers ordres acceptés le furent à 30 pour cent de

plus que les prix d'ouverture. Les nouveaux prix, quand ils seront cotés seront de 20 à 25 pour 100 de plus, ce qui nécessitera un prix de détail de 80 ou 85 cents pour les articles vendus 50 cents, il y a deux ans. Par suite de l'insuccès de la récolte égyptienne de coton, il est très difficile de s'assurer du fil de coton égyptien. L'ancien prix de ce fil était d'environ 22 cents la livre. Un des derniers prix cotés est 65 cents, et encore à ce prix il y a incertitude d'approvisionnement. S'il y a un balbriggan égyptien deux-plis sur le marché, cet article qui se vendait autrefois 50c devra se détailler de \$1.10 à \$1.35. A ce prix, il est douteux qu'il puisse être tenu avantagusement en stock.

LA CULTURE DU COTON EN RUSSIE

Il paraît qu'on se fait, de grandes illusions aux Etats-Unis lorsqu'on se figure que la Russie doit figurer au nombre des acheteurs de coton brut. La Russie est en voie, en effet, de s'organiser pour suffire aux besoins de sa consommation et les gens les plus compétents estiment que d'ici à dix années, elle n'aura plus à importer du coton des Etats-Unis.

Ce n'est pas un journal russe qui le dit, mais un journal américain, le "New-York Journal of Commerce", en ajoutant ces détails:

"Au Turkestan la culture du coton a pris une très grande extension et chaque année de nouveaux terrains s'ajoutent à cette culture grâce à un système d'irrigation.

(A suivre page 44.)



NOTRE COSTUME REGULIER FORME
SAC A TROIS BOUTONS

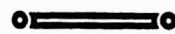
ACHETEZ VOS VETEMENTS TOUT FAITS

A LA

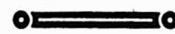
MANUFACTURE DE HARDES

DE

VICTORIAVILLE (P.Q.)

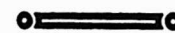


Vous trouverez dans nos vêtements pour hommes, garçons et enfants, une coupe élégante, un fini parfait et une étoffe durable.



ESSAYEZ NOS LIGNES

Elles plairont à vos clients et vous donneront de bons profits.



La Manufacture de Hardes de Victoriaville
VICTORIAVILLE (P.Q.)

BAS POUR DAMES ET DEMOISELLES

THREE EIGHTIES BRAND

REGISTERED

Notre Marque de Bas Three-Eighties se distingue par une qualité modèle et une belle apparence qui se maintiennent constamment.

Partout les marchands connaissent la qualité de cette marque. Pas n'est besoin pour eux de "courir le risque" que les bas soient ou ne soient pas parfaits. Quant à leurs clients ils connaissent la qualité des bas de Chipman Holton et leur estime pour les marchands augmente, attendu que ces bas correspondent toujours à l'idée qu'ils s'en font.

Les avantages de vendre une marque de bas telle que les Chipman-Holton Three-Eighties sont donc évidents. La qualité et les services que rend la Marque Three-Eighties sont bien connus et appréciés. Il n'est aucun genre de bas, au Canada, dont la vente soit aussi considérable.

La marque Three-Eighties donne toujours satisfaction. Ayez-en toujours un approvisionnement sur vos tablettes.

Pointures pour dames 8½ à 10

Pointures pour demoiselles 4½ à 8½

NOIR—TAN—BLANC

Le bas de la marque Three-Eighties est en coton, sans couture, avec talons et bouts à trois doubles. Il épargne les raccommodages. Il est placé dans des boîtes attrayantes par quantité d'une douzaine.

Donnez votre commande à votre marchand en gros

The Chipman-Holton Knitting Co.
Limited

Les plus grands manufacturiers de bas du Canada

HAMILTON

ONTARIO

Manufactures à Hamilton et Welland, Ontario

Seuls agents pour le vente:
 E. H. WALSH & CO., TORONTO

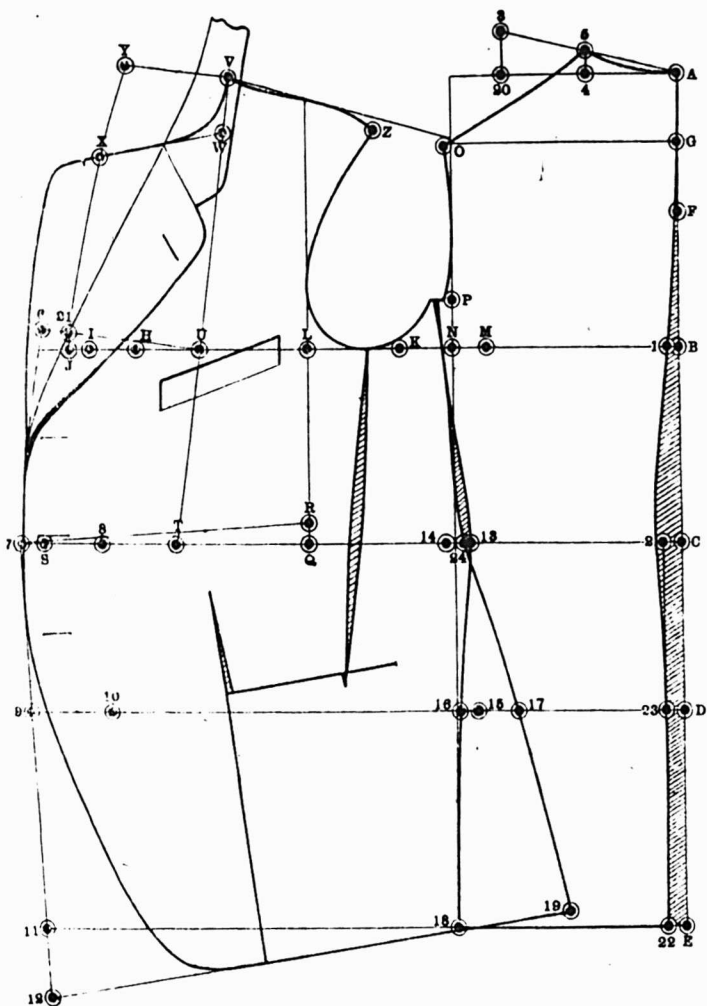
Succursales:
 MONTREAL ET WINNIPEG

LA MODE MASCULINE

VETEMENT-SAC POUR HOMME AYANT DE L'EMBONPOINT

Les mesures sont les suivantes:

Profondeur de l'emmanchure	9 $\frac{3}{4}$ pouces
Longueur de la taille	17 pouces
Pleine longueur	30 $\frac{1}{2}$ pouces
Ceinture	13 $\frac{1}{2}$ pouces
Dessus d'épaule	19 pouces
Blade avec surplus	14 pouces
Poitrine	42 pouces
Taille	42 pouces
Hanches	45 pouces



Abaissez une perpendiculaire de A.

De A à B, il y a la profondeur de l'emmanchure plus $\frac{1}{4}$ pouce; C est la longueur de la taille; de C à D il y a 6 pouces; de A à E il y a la pleine longueur; F est le mi-chemin entre A et B; G est le mi-chemin entre A et F; tirez une ligne de G, B, C, D et E.

De C à 2, il y a $\frac{3}{4}$ de pouce, de F à 22 il y a la même chose; tirez une ligne de 2 à 22; formez le centre en prévoyant $\frac{1}{4}$ pour extra à 2; de 1 à H il y a $\frac{1}{2}$ poitrine; de H à I il y a $1\frac{3}{4}$ pouce; de I à J il y a $\frac{3}{4}$ pouce; élevez une courte perpendiculaire de J; le point K est le mi-chemin entre 1 et H; de K à L il y a $3\frac{1}{2}$ pouces; tirez une ligne de L pour définir Q.

Appliquez la blade-mesure plus $\frac{1}{4}$ pouce extra de 1 à L, dans ce cas 14 pouces et élevez une perpendiculaire; M est le mi-chemin entre 1 et L; de M à N il y a $1\frac{1}{4}$ pouce; tracez une perpendiculaire en haut et en bas de N; de N à P, il y a 1-12 de poitrine.

Le point 13 est $\frac{1}{2}$ pouce à l'intérieur de la ligne droite; de A à 20, il y a $6\frac{3}{8}$ pouces; de 20 à 32 il y a $1\frac{3}{8}$ pouce; tirez une ligne de A à 3; de A à 4, il y a $\frac{1}{4}$ pouce, dans ce cas $3\frac{1}{2}$ pouces; élevez une perpendiculaire de 4 pour définir 5; tracez une ligne de 5 à O et formez le dos.

De Q à S il y a moitié de la taille; le point T est le mi-chemin entre Q et S; le point U est le mi-chemin entre L et I; tirez une ligne de T par V et au-dessus; de A à 5 et de L à V il y a la mesure de la ceinture plus $\frac{3}{4}$ de pouce; tirez une ligne de V à $\frac{1}{4}$ pouce au-dessus de O.

De V à Z, il y a $\frac{3}{8}$ pouce de moins que de 5 à O; formez l'épaule et l'emmanchure; tirez une perpendiculaire de V par la ligne T-U; de V à Y, il y a 1-6 de poitrine plus $\frac{3}{4}$ pouce; tirez aussi une perpendiculaire de V par la ligne T-U; ceci détermine le point 21.

Tirez une ligne de Y à 21; de Y à X il y a 1-6 de poitrine; de V à W il y a $\frac{1}{8}$ de poitrine moins $\frac{1}{8}$ pouce; tirez une ligne de W à X et formez la gorge.

De 21 à 6 il y a 1 pouce; de S à 7, il y a la même chose; de Q à R, il y a $\frac{3}{4}$ pouce; placez l'angle aux points R-7 et tirez une perpendiculaire en bas; cela situe le point 9-11; de 11 à 12, il y a $\frac{1}{8}$ de poitrine; formez le bord du devant.

D'en arrière de 7 jusqu'à 8 il y a 3 pouces; de 9 à 10, il y a la même distance; de 16 à 23 et de 10 à 17 il y a la mesure de la hanche artificielle qui est de six pouces plus large que la taille; de 16 à 3 et de 10 à 15 il y a la mesure véritable de la hanche.

La distance de 15 à 17 est $1\frac{1}{2}$ pouce dans ce cas et devra être supprimée après que la partie de devant aura été coupée.

De 13 à 2 et de 8 à 14 il y a la mesure réelle de la taille; de 4 à 24, il y a $\frac{1}{2}$ pouce; formez le côté de la partie de devant avec la partie arrière.

De 24 à 19, il y a la même distance que de 13 à 18; tirez une ligne droite de 19 à 12; après coupez une pointe sous le bras et marquez la poche.

UNE INDUSTRIE CANADIENNE

La Compagnie dite "La Manufacture de Hardes de Victoriaville" a été fondée en 1905 par un groupe d'hommes d'affaires de Victoriaville afin d'encourager l'industrie; le président est M. Paul Tourigny, industriel, ex-député du comté d'Arthabaska, le vice-président est M. Octave Gaudet, marchand de ferronneries et les directeurs sont les suivants: M. R. Paradis, industriel; M. Nap. Brunelle, manufacturier; M. Paul Lavigne marchand; M. T. Buteau, manufacturier; M. F.-X. Poulin, médecin; M. Amb. Thibault, marchand et M. Georges Laplante, entrepreneur; elle est sous la gérance de M. A. Normand qui a une grande expérience dans cette ligne et qui a su s'assurer les services d'experts tant dans la coupe que dans la confection; tout le personnel est composé de Canadiens-français; l'outillage est des plus perfectionnés.

Cette compagnie, grâce à l'initiative de ses directeurs et par la satisfaction qu'elle a toujours donnée à ses clients, a conquis une place parmi les plus grandes maisons dans ce genre d'industrie. Elle a étendu son commerce dans toutes les provinces du Dominion, tous ses voyageurs sont des Canadiens mais parlent tous également l'anglais. M. J.-H. Tétreau représente la

LE PRIX COMPTERA

Pour la première fois depuis le commencement de la guerre les augmentations de prix ont une réelle signification.

**Il est plus important que jamais
de
faire nos achats pour l'automne 1917**

Comparez avec soin

Considérez bien tous les achats que vous vous proposez de faire

Ne tardez pas à voir les représentants de "Racine"

Des prix avantageux vous sont garantis

Pour que la livraison soit assurée

le mieux est d'acheter dans

La maison qui a toute l'année les plus vastes assortiments du Canada

Tout ce qui existe en fait de Nouveautés

ALPHONSE RACINE (LIMITEE)

Fabricants et Négociants en Nouveautés

60-80 rue Saint-Paul Ouest

MONTREAL (CANADA)

"La Maison d'Articles Principaux de Nouveautés du Canada"

Salles d'échantillons à Ottawa, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Sydney (N.E.)

Fabriques, Rue Beaubien, Montréal; Ste-Croix, (P.Q.); St-Denis (P.Q.)

compagnie dans les provinces maritimes ainsi que dans une partie de la province de Québec; M. A.-Z. Carotte couvre le nord de la Province de Québec, M. Alb. Brunelle couvre la Province d'Ontario et M. J.-U. Langlois couvre les Provinces du Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Les voyageurs de la compagnie doivent partir le 1er mars avec leurs échantillons d'automne; on ne saurait trop recommander d'encourager cette industrie purement canadienne.

(Suite de la page 40).

“L'extension du réseau des chemins de fer de Bokhara met les pays producteurs de coton en communication directe et facile avec le marché russe.”

Il est intéressant de noter que le coton américain importé en Russie y pénètre surtout par Vladivostock, et que le coût du transport s'élève à 23 francs par cent livres. On voit dès lors l'intérêt financier considérable de la Russie à s'assurer sa propre consommation.

Le journal américain engage d'ailleurs ses compatriotes à aller faire des plantations en Russie en pratiquant l'irrigation des nombreux territoires inexploités. Il les engage aussi à construire des manufactures au Turkestan, d'où leur production pourrait rayonner sur la Sibérie, la Mongolie, la Mandchourie, la Chine et l'Afghanistan.

“Tout le monde est d'accord pour déclarer que le


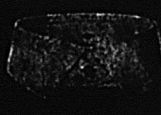
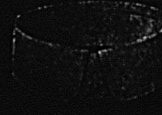
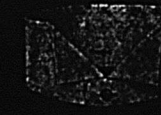
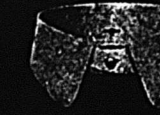
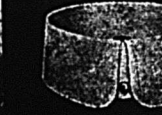
Turkestan russe et le Caucase pourraient, bien aménagés, donner tout le coton nécessaire à l'Empire russe pendant de longues années, malgré l'énorme augmentation de la population russe. Il est vrai que le coton ne pourrait pas soutenir la concurrence avec le coton américain sur les marchés de l'Europe occidentale qui peuvent faire venir à peu de frais par mer le coton américain.”

L'industrie cotonnière russe jouit en ce moment d'une prospérité extraordinaire malgré l'augmentation de 75 pour cent des salaires depuis octobre 1915.

“Les manufactures textiles de coton font des bénéfices énormes. Leur bénéfices nets pendant l'année dernière ont été presque de 100% sur le capital-action. Et ces énormes bénéfices ont été faits malgré l'augmentation continuelle des prix du combustible coûtant maintenant 3 fois plus que l'année dernière et les prix des matières colorantes coûtent aujourd'hui seize fois autant qu'avant la guerre.”

La perte de la main-d'oeuvre résultant de la mobilisation a été augmentée par l'augmentation de l'emploi des femmes et des enfants.


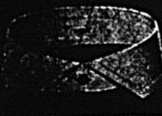
“La loi prohibant l'emploi dans les fabriques des enfants au-dessous de dix-huit ans a été abolie. Avant la guerre les femmes et les enfants employés dans cette industrie n'étaient que 50% du total des ouvriers, tandis qu'aujourd'hui ils forment 70 pour cent du total.”

BERNARD
EQUIPE
SUNSHINE
ARCTIC
AMERICA
ATLANTA

AVIS AU COMMERCE

DE GROS ET DE DETAIL

AURORA
ARCTIC

M. le Marchand,
Avez-vous jamais comparé les Faux-Cols "ARLINGTON" avec toutes les autres sortes que vous pouvez avoir en magasin, au point de vue:

- 1—Du poids des matériaux.
- 2—De la résistance des boutonnieres.
- 3—De la symétrie du faux-col.
- 4—De l'espace pour l'ajustement de la cravate.
- 5—L'aspect général.
- 6—La satisfaction que vous procurez à vos clients?

Nous avons la Marque **CHALLENGE** à \$2.00 la douzaine.
 " " **RUBBER** à \$1.90 " "
 " " **PYRALIN** à \$1.75 "



Tous faits de matériaux plus lourds de 33½% que toutes les spécialités qu'on vous offre. Examinez et voyez qui vous donne la plus haute valeur pour votre client, avant d'acheter un autre article que les

"FAUX-COLS ARLINGTON"

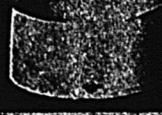

THE ARLINGTON COMPANY OF CANADA LIMITED

58 AVENUE FRASER - - - TORONTO (Ont.)

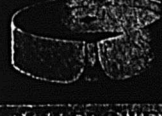
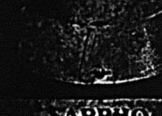
Représentant dans l'Ouest, R. J. Quigley, Winnipeg (Man.)
 Représentant dans l'Ontario, J. A. Chantler & Co. (Toronto.)
 Représentant dans l'Est, Duncan Bell, Montréal (Qué.)


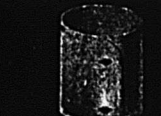


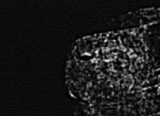
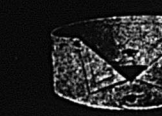
COLUMBIA
ROME

PILGRIM
QUEEN

MAY FLOWER
ARLINGTON

MERIT
MARQUE
ORION
AVANTAGE
PROTECTOR
HARMONIA

P. P. Martin & Cie (limitée)

Fabricants et Marchands de Nouveautés

FONDEE EN 1843

Nous désirons attirer l'attention des commerçants, d'une façon particulière, sur les

Bas en Laine Peignée (Worsted)


POUR DAMES ET ENFANTS

dont la qualité est supérieure et qui sont de la fabrication spéciale de la maison,

ainsi que sur notre assortiment vaste et complet

d'Articles Divers de Pharmacie :

bouteilles à eau chaude en caoutchouc, objets de toilette, vaporisateurs, irrigateurs, brosses, poudres, parfums, etc., etc.

 Tous nos autres départements sont également au complet.

Voyez nos représentants qui sont à votre entière disposition pour vous donner, au sujet de nos marchandises, tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin pour votre commerce.

Si vous ne rencontrez pas un de nos commis-voyageurs écrivez-nous en toute confiance. *Vos lettres seront toujours prises en sérieuse considération et vos commandes remplies consciencieusement.*

P. P. MARTIN & CIE (LIMITEE)

50 Rue St-Paul Ouest, - - MONTREAL

Télép. Main 6730

Salles d'échantillons :

QUEBEC, 7 Rue Charest
SHERBROOKE, Hotel Grand Central

TROIS-RIVIERES, 82 Rue Royale
OTTAWA, 166 Rue Sparke

Table Alphabétique des Annonces

American Pad 38	Connors Bros. 10	Hall Coal 26	Maxwells Limited . . . 30
Arlington 44	Cottam Bird Seed . . . 46	Heinz 4	Metropolitan Lumber . 23
Assurance Mont-Royal 24	Couillard Auguste . . . 46	Imperial Tobacco . . . 11	Montbriand, L.-R. . . . 46
Baker & Co (Walker) 6	Cour du Banc du Roi 24	Jamieson 29	Nova Scotia Steel Co. 22
Banque d'Hochelega . 22	Dom. Canners (Ltd.) . 3	Jonas & Cie H.	Port Hope Sanitary . . 29
— Nationale 22	Dominion Textile	Couverture intérieure 2	Prévoyants du Cana-
— Molson 22 Couverture	Kingston Hosiery . . . 35	da (les) 24
— Provinciale 22	Dominion Wadding . . 35	Lacaille Gendreau et	Racine 43
Banwell Hoxie 30	Eddy E. B. & Co. 9	Cie 6	Rolland & Fils J.-B. . . 46
Benoit & De Grosbois . 24	Escott 9	La Prévoyance 24	St-Amour Ernest 46
British Colonial Fire	Esinhart & Evans . . . 24	Leslie & Co. A. C. . . . 26	St. Lawrence Sugar Co. 9
Ass. 25	Fontaine Henri 46	Lewis Bros. 31	Schofield 35
Brodie & Harvie 9	Fortier Joseph 46	Liverpool-Manitoba . . 24	Sun Life of Canada . . 24
Canada Life Assuran-	Gagnon & L'Heureux . 46	Manufacture de Hards	United Shoe Machine-
ce Co. 9	Garneau 39	de Victoriaville . . . 40	ry Co (Ltd)
Canada Brush 30	Garrand Terroux &	Martin P.-P. 45 Couverture
Caron L.-A. 46	Cie 46	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 9	Victoriaville Furniture
Chipman-Holton 41	Gillett Co (Ltd) E. W. 10	McArthur A. 26	Co. 37
Church & Dwight 4	Gipe-Hazard 34	McArthur, Irwin	Western Ass. Co. 24
Cie d'Assurance Mu-	Gonthier & Midgley . 46 Couverture	
tuelle du Commerce . 24	Greenshields 32		
Clark Wm. 6			
Climax Baler 35			
Cluett, Peabody 38			

Maison fondée en 1870.
AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferromerie et Quincaillerie, Verres
à Vitres, Peintures, etc.
Spécialité: Poêles de toutes sortes
Nos. 232 à 239 rue S.-Paul
Ventes 12 et 14 S.-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commie-voya-
geurs et fait bénéficier ses clients de
cette économie. Attention toute spéci-
ale aux commandes par la maille. Mes-
sieurs les marchands de la campagne
seront toujours servis au plus bas prix
du marché.

L.-A. CARON, Téléphone Bell
MAIN 3570
Comptable licencié

Institut des Comptables et Au-
diteurs de la Province de Québec.
48, Notre-Dame O., Montréal.

PAIN POUR OISEAU est le "Cot-
tam Bird Seed" fabriqué d'a-
près six brevets. Marché lise de
confiance; rien ne peut l'approcher
comme valeur et comme popularité.
Chez tous les fournisseurs en gros.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de réglure, reliure, typo-
graphie, relief et gaufrage, fabri-
cation de livres de comptabilité.
Formules et fournitures de bureau
210 OUEST rue NOTRE-DAME
(Angle de la rue S.-Pierre). MONTREAL

New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC
L'Hôtel des Commis-Voyageurs
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers
48 Ouest rue Notre-Dame, Montréal

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur.
230 rue S.-André, Montréal.

ERNEST ST-AMOUR

Curateur et Liquidateur de Faillites
Commissaire pour Québec

Edifice Banque de Québec
No. 11 Place d'Armes. MONTREAL
Telephone Main 3285
Chambres 713-714

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY
Licencié Inst. Comptable Comptable-Incorp-é
GONTHIER & MIDGLEY
Comptables et Auditeurs
108 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER. - MONTREAL
Téléphone MAIN 2701-519
Adresse télégraphique "GONT EY."

GAGNON & L'HEUREUX
COMPTABLES LICENCIÉS

(CHARTERED ACCOUNTANTS)
Chambres 315, 316, 317, Edifice
Banque de Québec
11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Bell Main 4912
P.-A. GAGNON, C.A.
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Ne placez pas votre commande en

"Papeteries"

avant d'avoir consulté notre
nouvel échantillonnage.

Les boîtes Lakme, Toile du
Pays, Perfection, Chien d'Or,
Rolland Parchemin, Boîtes de
fantaisie, forment la plus avan-
tageuse collection pour un mar-
chand qui désire donner entière
satisfaction à sa clientèle et réa-
liser en même temps le plus gros
bénéfices.

La Cie J.-B. Rolland & Fils

53 rue Saint-Sulpice, Montréal

Le marchand-détaillant devrait con-
sulter fréquemment les adresses des
hommes d'affaires et professionnels
qui mettent leur science et leurs ta-
lents à sa disposition et y faire appel
dès que sa situation devient difficile.
Un bon conseil est souvent d'une gran-
de utilité dans le commerce.

The logo for United Shoe Machinery Company of Canada, Limited, featuring the letters 'USMC' in a stylized, bold, serif font. The letters are filled with a stippled or textured pattern, giving them a three-dimensional appearance. The logo is enclosed in a simple rectangular border.

**Nous Pouvons
Tout Fournir
Depuis une Broquette
Jusqu'à un
Outillage Complet de
Manufacture.**

**Si vous avez besoin de quel-
que chose, écrivez - nous.**

**United Shoe Machinery Company
of Canada, Limited**

**28 rue Demers, Québec (P.Q)
Kitchener (Ont.), 179 King Street West**

"Steelclad" Galatea.

(Fait au Canada)

Le Tissu pour Costumes de Gardes-Malades

Le "Steelclad" Galatea a gagné une réputation enviable parmi les gardes-malades privées et des hôpitaux. L'expérience a appris à celles-ci que les costumes confectionnés avec ce tissu durent le plus longtemps, se lavent le mieux et sont des plus utiles à tous les points de vue.

Le "Steelclad" Galatea a aussi abondamment prouvé sa supériorité sous tous les rapports, dans la maison. Sa substance étoffée, son tissage parfait, ses jolis modèles et ses couleurs bon teint en font le tissu favori pour les robes d'intérieur, les robes d'écolières, les blouses et costumes de fatigue pour enfants.

Notre "Romper Cloth" est un tissu plus épais du même genre, préparé et tissé spécialement pour l'usage le plus dur auquel puissent le soumettre les enfants.

Ces tissus "Faits en Canada" constituent la base la plus sûre pour l'obtention de la clientèle canadienne.

Dominion Textile Co.

LIMITED

MONTREAL — TORONTO — WINNIPEG

Manufacturiers de

200 qualités de Tissus imprimés en 30,000 Patrons et 1000 qualités de Gris, Blancs, Toiles pour Draps, Cambrésines, etc.

